

# DRUMMOND MOND VILLE

## PATRIMOINE DRUMMONDVILLOIS

ÉTAT DE LA SITUATION

UNE MÉMOIRE COLLECTIVE MISE EN VALEUR



Photos de la couverture de gauche à droite :

- Place-Saint-Frédéric
- Église anglicane St.Georges
- Boîte d'artefacts de la Société d'histoire de Drummond, Drummondville, 2015.  
RVB Brouillard
- Métier traditionnel, Village québécois d'antan

Publié en novembre 2019  
par la Ville de Drummondville

**Coordination**

Service des communications

**Rédaction**

Service de l'urbanisme  
Hélène Laperrière, urbaniste, Ph.D.

---

# TABLE DES MATIÈRES

	<b>PRÉAMBULE</b>	<b>5</b>
1	<b>CONTEXTE</b>	<b>6</b>
2	<b>LES MÉCANISMES FAVORISANT LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL DRUMMONDVILLOIS</b>	<b>10</b>
	2.1 Les mécanismes gouvernementaux	10
	2.2 Les mécanismes régionaux	15
	2.3 Les mécanismes municipaux	14
3	<b>PORTRAIT DU PATRIMOINE CULTUREL DRUMMONDVILLOIS</b>	<b>16</b>
	3.1 Les spécificités du patrimoine culturel	17
	3.2 Les interventions en patrimoine culturel	19
	3.2.1 Les interventions en patrimoine immobilier	20
	3.2.2 Les interventions en patrimoine mobilier	55
	3.2.3 Les interventions en patrimoine immatériel	58
4	<b>DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE CULTUREL DRUMMONDVILLOIS</b>	<b>43</b>
	4.1 Constats	44
	4.2 Enjeux et défis	47
5	<b>VERS UN ÉNONCÉ DE POLITIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL DRUMMONDVILLOIS</b>	<b>49</b>
	5.1 Principes directeurs	50
	5.2 Axes d'intervention	50
	<b>CONCLUSION</b>	<b>51</b>
<hr/>		
<b>TABLEAU 1</b>	<b>Synthèse des constats sur le patrimoine culturel drummondvillois</b>	<b>45</b>



Rivière Saint-François, ses ponts, sa centrale et le centre-ville



---

# PRÉAMBULE

---

Le présent État de la situation est réalisé dans le contexte plus large de l'élaboration souhaitée d'une Politique du patrimoine culturel drummondvillois. Pour ce faire, une prise de connaissance de la documentation disponible et son analyse a permis de statuer sur ce qui se fait pour ainsi formuler divers constats et identifier des enjeux qui, à leur tour, se traduiront en autant de défis à relever.

Les constats formulés sont présentés sous la forme d'un tableau synthèse permettant de voir, d'un seul coup d'œil, où la Ville de Drummondville en est quant à ses actions et interventions en patrimoine culturel, ce dernier comprenant les patrimoines immobilier, mobilier et immatériel. Il s'agit là, en quelque sorte, d'un premier diagnostic qui permettra, à terme, d'identifier des enjeux et des défis à relever.

C'est ce diagnostic qui devrait être présenté dans un premier temps à l'administration municipale par l'entremise d'un comité de suivi à mettre sur pied et, dans un second temps, à la population intéressée sous la forme d'une audience publique comportant une séance d'information et une séance de consultation citoyenne (audition des opinions, avec ou sans mémoire). Cette audience publique permettrait de valider les perceptions et les attentes citoyennes, elles-mêmes constituant le substrat sur lequel sera par la suite amorcé le projet de Politique du patrimoine culturel drummondvillois. C'est donc le caractère identitaire du patrimoine drummondvillois qui est ici au cœur de la démarche.

## 01



## CONTEXTE



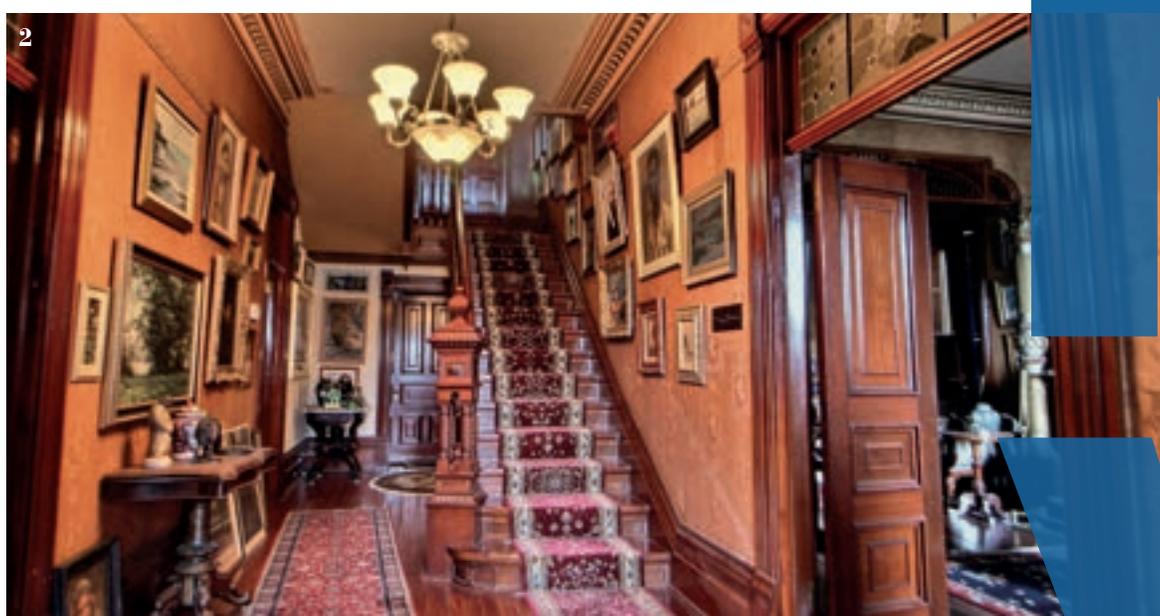
Depuis deux décennies, la Ville de Drummondville a entrepris, avec des partenaires tels la MRC de Drummond et la Société d'histoire de Drummond, diverses démarches visant à connaître et à faire connaître ses attributs patrimoniaux, et ce, principalement en matière immobilière. Cette stratégie de privilégier d'abord le patrimoine immobilier, commune à de nombreuses municipalités québécoises, s'explique à la fois par son caractère visible (les bâtiments et édifices d'intérêt, habituellement localisés dans le cœur historique, mais également excentrés) et par sa contribution potentielle à des actions ciblées et souvent significatives (revitalisation urbaine, promotion du centre-ville, programmes de soutien aux particuliers et aux gens d'affaires, etc.).

Au cours de cette vingtaine d'années, de nombreuses actions ont ainsi été mises de l'avant. De fait, au gré des opportunités et des programmes, un volet ou un autre a pu être développé et un secteur territorial ou un autre a pu être documenté et mis en valeur.

C'est pourquoi la Ville de Drummondville a cru bon, à ce moment-ci et devant cette abondante documentation parfois à jour, parfois moins, d'y voir clair de manière à assurer pour la suite une action concertée et efficace. C'est au Service de l'urbanisme qu'est confiée la responsabilité de mener à bien cette opération, en collaboration avec différents services municipaux et partenaires parapublics.

La Ville de Drummondville dispose d'une Politique culturelle depuis 2009. Cette politique a été récemment mise à jour et sa nouvelle version a été adoptée le 24 octobre 2019. La préservation et la mise en valeur du patrimoine y figurent, notamment sous l'orientation 5 intitulée « L'aménagement culturel du territoire » et où y est indiqué que : « Le territoire drummondvillois est intimement lié à l'identité de la collectivité. De même, le territoire de la ville est façonné par les pratiques culturelles des Drummondvillois. En ce sens, la planification de l'aménagement tient compte de la dimension culturelle pour assurer le développement d'un milieu de vie qui soit en adéquation avec les aspirations des citoyens ». Cette orientation est assortie des six engagements suivants :

- 1 Assurer la prise en compte de la culture et du design urbain dans le façonnement des milieux de vie et dans le développement urbain.
- 2 Considérer le paysage, tant urbain que rural, dans les projets de développement ou de transformation des milieux de vie et du territoire.
- 3 Évaluer l'impact culturel des projets d'aménagement.
- 4 Valoriser la qualité architecturale du cadre bâti et la préservation du patrimoine immobilier, et ce, afin d'assurer la durabilité des milieux de vie.
- 5 Promouvoir le développement et la préservation de l'art public tout en favorisant la sensibilisation des citoyens à l'art et à la beauté.
- 6 Favoriser la participation active des citoyens à la planification urbaine ainsi que dans les processus de développement urbain et de transformation du territoire.



D

M

A



Pour sa part, le Plan d'urbanisme datant de 2012 comporte des milieux de vie, 14 au total, qui correspondent aux quartiers tel que configurés historiquement et auxquels s'identifie la population. À l'exception du secteur d'urbanisation correspondant à la couronne périurbaine qui ne comporte pas de milieu de vie en raison d'implantations isolées ou regroupées à l'intérieur d'îlots déstructurés, les 14 milieux de vie drummondvillois sont regroupés dans trois secteurs :

**Quartiers centraux (noyau urbain central) :**

Drummondville, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, Celanese et Quartier Nord;

**Quartiers périphériques (couronne de moyenne densité) :**

Saint-Pierre, Drummondville-Ouest, Drummondville-Sud, Grantham-Ouest et Saint-Charles-de-Drummond;

**Quartiers périurbains (couronne de faible densité) :**

Grantham, Saint-Nicéphore Nord, Saint-Nicéphore Sud et Saint-Joachim-de-Courval.

Ces milieux de vie sont importants dans le contexte d'une future Politique du patrimoine culturel puisqu'ils ont pour fondement le sentiment d'appartenance des citoyens à leur territoire de proximité. Ils serviront de référence au moment d'établir l'état d'avancement des connaissances et, par la suite, de reconnaissance en matière de protection et de conservation ainsi que finalement, en matière de sensibilisation et de mise en valeur.

1

Ville de Drummonville vers 1965  
(page 8)

2

Maison du Carré Celanese

3

Église de Saint-Nicéphore

4

Église de Saint-Joachim-de-Courval

5

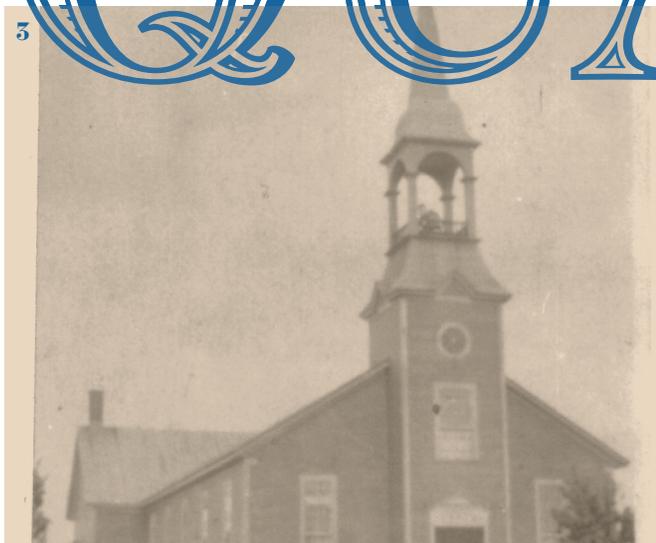
Hôtel de ville de Saint-Joseph

2

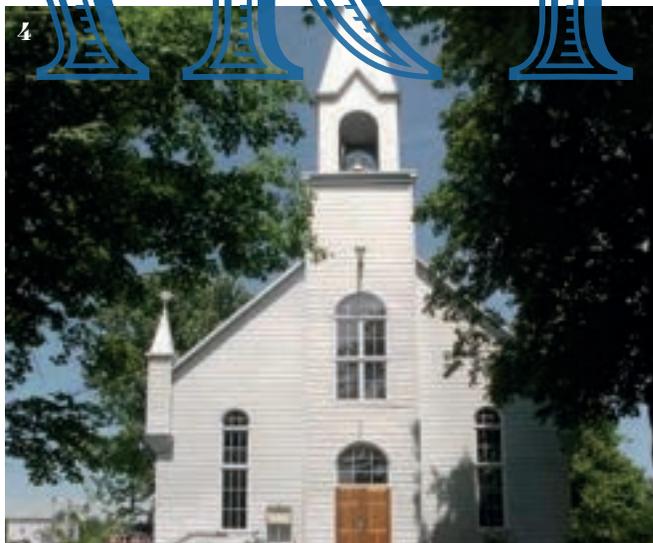


# QUARTIERS

3



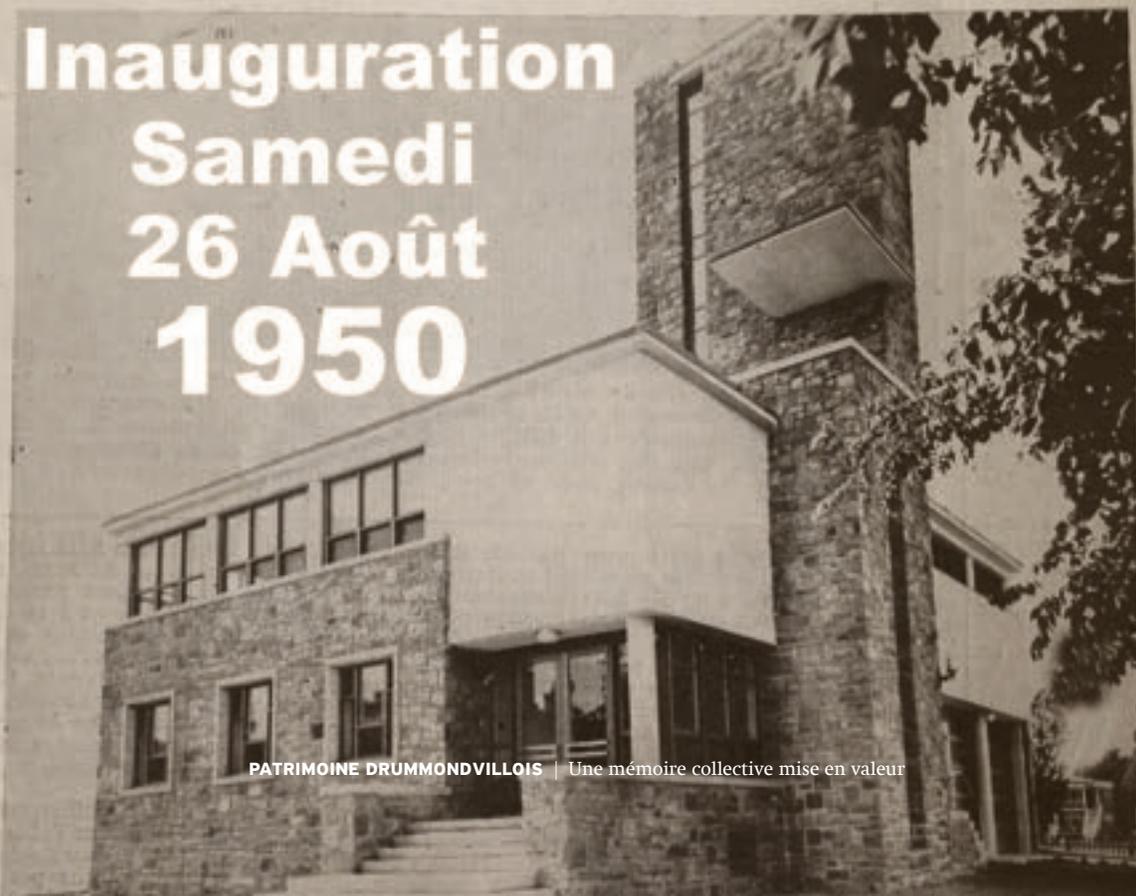
4



5

## VILLE ST-JOSEPH

Inauguration  
Samedi  
26 Août  
1950



# LES MÉCANISMES FAVORISANT LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL DRUMMONDVILLOIS

Divers mécanismes légaux, réglementaires et administratifs favorisent les actions en préservation et en mise en valeur du patrimoine culturel. Ils sont brièvement présentés dans le présent chapitre, où ils sont regroupés selon leurs paliers décisionnels respectifs.

## 2.1 LES MÉCANISMES GOUVERNEMENTAUX

Sont ici tour à tour présentés les mécanismes gouvernementaux des paliers fédéral et provincial intervenant sous divers aspects en patrimoine culturel. De l'ensemble des organismes et des lois régissant la gestion du patrimoine, c'est la Loi sur le patrimoine culturel de 2012 qui constitue le principal instrument légal encadrant l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique du patrimoine culturel.

## NIVEAU FÉDÉRAL

Au niveau fédéral, Patrimoine canadien, dont le mandat est énoncé dans la Loi sur le ministère du Patrimoine canadien, met l'accent sur le renforcement et la promotion de l'identité et des valeurs canadiennes, du développement culturel et du patrimoine canadien. Le renforcement des secteurs de la culture et de la création est l'un des objectifs poursuivis tandis que le patrimoine et les célébrations comptent parmi les cinq grandes responsabilités ministérielles.

À cela s'ajoute la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), qui est chargée des lieux historiques les plus importants au pays, et ce, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur les lieux et monuments historiques adoptée en 1953. Depuis, le mandat de la CLMHC s'est élargi, en 1989, afin d'intégrer la désignation de gares ferroviaires patrimoniales. En 1999, les lieux de sépulture des premiers ministres canadiens s'ajoutent à ses responsabilités, tandis qu'en 2009, lui est conférée la responsabilité d'aviser le ministre de l'Environnement relativement à la protection des phares patrimoniaux. La CLMHC traite les demandes de désignation qui lui sont adressées quant à des lieux, des personnes ou encore des événements

liés à l'histoire politique, économique et sociale du Canada. Plus récemment, la CLMHC a convenu de porter une attention particulière à l'histoire des peuples autochtones, des femmes et des communautés ethnoculturelles, considérant leur sous-représentation générale au chapitre des désignations.

## NIVEAU PROVINCIAL

Au niveau provincial, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) est chargé de la gestion du patrimoine culturel dans son ensemble. La Loi sur le patrimoine culturel (LPC), adoptée en 2012 en remplacement de la Loi sur les biens culturels de 1972, témoigne de l'élargissement de la notion de patrimoine en reconnaissant désormais les paysages culturels patrimoniaux, le patrimoine immatériel ainsi que les personnages, les événements et les lieux historiques significatifs à l'échelle des municipalités et du Québec. La LPC accorde également davantage de pouvoirs aux municipalités dans leur volonté de protéger et de mettre en valeur leur patrimoine. De fait, elle confère aux municipalités des pouvoirs similaires à ceux dont dispose le ministre de la Culture et des Communications. Enfin, la LPC confie des pouvoirs aux

Chaufferie du site  
de l'ancienne  
usine Flocage  
Fortissimo

communautés autochtones en matière d'éléments patrimoniaux identitaires .

Le Conseil du patrimoine culturel du Québec, un organisme consultatif, a été créé en 2012 par la LPC, en remplacement de la Commission des biens culturels du Québec datant de 1972, elle-même ayant remplacé la Commission des monuments historiques de la Province de Québec datant de 1922. Le MCC s'appuie sur le Conseil du patrimoine culturel du Québec qui le conseille pour toutes questions traitant de connaissance, de sauvegarde, de mise en valeur et de transmission du patrimoine culturel québécois .

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU, chapitre A-19.1), les MRC ont l'obligation d'adopter un schéma d'aménagement et de développement du territoire dans lequel les parties de territoire présentant un intérêt particulier de nature historique, culturelle ou esthétique doivent être identifiées, tel qu'indiqué à la section suivante. Datant de 1979, la LAU a fait l'objet d'une intention de refonte en 2011 par le projet de loi no. 47 intitulé « Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme ». Dans ce projet de loi était ajoutée la nécessité d'adopter des mesures de conservation et de mise en valeur des éléments d'intérêt patrimonial identifiés au schéma. Malgré la non adoption de la nouvelle loi qui aurait remplacée l'actuelle LAU, les MRC et les municipalités ont été nombreuses à promouvoir et à adopter de telles mesures.

Également par la LAU, les municipalités doivent adopter un plan d'urbanisme et ont le pouvoir d'élaborer et d'appliquer divers outils réglementaires tels des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et des programmes particuliers d'urbanisme (PPU) ou encore un règlement sur la démolition d'immeubles. Ces outils sont présentés à la section 2.3.

Enfin, toujours au niveau provincial, des lois connexes telles que la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (chapitre C-61.01) et la Loi sur les archives (chapitre A-21.1) ont une incidence sur le patrimoine. Dans le cas de la première, elle vise à « sauvegarder le caractère, la diversité et l'intégrité du patrimoine naturel du Québec par des mesures de protection de sa diversité biologique et des éléments des milieux naturels qui conditionnent la vie ». On pense ici à l'octroi de statut tels des réserves écologiques ou encore des paysages humanisés. Dans le cas de la seconde, il s'agit de l'obligation, pour les municipalités, de gérer et de conserver adéquatement leurs documents.

<sup>3</sup> <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5121>

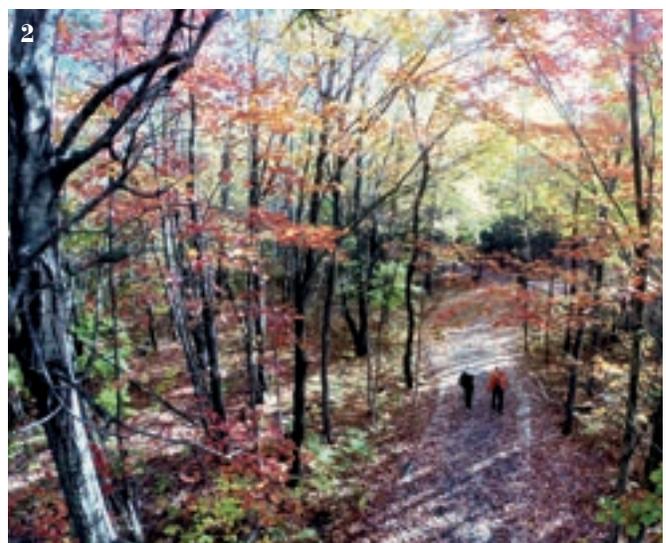
<sup>4</sup> <http://www.cpcq.gouv.qc.ca/index.php?id=mission>

1

677, boulevard Mercure

2

Boisé Marconi





### 2.3 LES MÉCANISMES MUNICIPAUX

Au niveau municipal, des services et des commissions interviennent en patrimoine culturel. À Drummondville, le Service de l'urbanisme et le Service des arts, de la culture et de la bibliothèque sont conjointement responsables de l'éventail des moyens municipaux mis à disposition en matière de connaissance, de reconnaissance, de protection et de conservation, de même qu'en matière de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine culturel.

Le Service de l'urbanisme gère le patrimoine principalement bâti et recourt, s'il le souhaite, aux mesures de protection prévues à la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) ainsi qu'à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). En vertu de la LPC, la municipalité peut recourir à trois mesures de protection légale:

- 1) la citation d'immeubles, de sites, de documents et d'objets patrimoniaux;
- 2) l'identification d'éléments du patrimoine immatériel, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques;
- 3) la désignation de paysages culturels patrimoniaux.

En vertu de la LAU, le Service planifie et réglemente les actions en matière de patrimoine, notamment au moyen du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Un règlement sur la démolition d'immeubles est envisagé. Le Service accompagne, de plus, la Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique pour toutes questions traitant de mise en valeur d'éléments patrimoniaux à l'intérieur du territoire municipal.

Le Service des arts, de la culture et de la bibliothèque est responsable de la Politique culturelle de même que de certains volets patrimoniaux, tel que la collection d'œuvres d'art et de monuments commémoratifs de la Ville (acquisition, inventaire, entretien, mise en valeur).

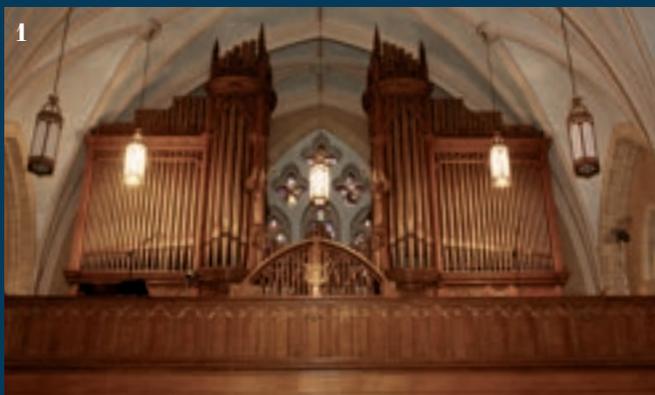
Pour sa part, le Service des loisirs est le gestionnaire désigné du Programme d'aide financière pour les organismes et certaines fêtes reconnues par la Ville fêtant un anniversaire de fondation qui est notamment responsable de commémorer les anniversaires significatifs.

L'un et l'autre services municipaux peuvent également compter sur la collaboration d'organismes tels que la Société de développement économique de Drummondville, la Société d'histoire de Drummond, le Regroupement interculturel de Drummondville, l'école de musique À la portée des sons, la Maison Marie Rivier, le Musée national de la photographie, l'Orchestre symphonique de Drummondville, l'Ensemble folklorique Mackinaw ou encore la Maison des arts Desjardins Drummondville, et plusieurs autres. Ensemble, ces organismes contribuent à générer des connaissances, à les transmettre et, ce faisant, à sensibiliser la population aux différents patrimoines drummondvillois.

Différents organismes s'intéressent au patrimoine culturel drummondvillois. Certains font partie du milieu culturel reconnu en vertu d'une politique de reconnaissance ayant pour titre «Politique d'admissibilité des organismes au soutien financier municipal»; celle-ci est gérée par l'ensemble des services municipaux.

Maison des arts Desjardins de Drummondville (Google images)





### PATRIMOINE IMMOBILIER

Organismes soutenus :

- Société d'histoire de Drummond
- Village québécois d'antan

### PATRIMOINE MOBILIER

Organismes soutenus :

- Société d'histoire de Drummond
- Village québécois d'antan (patrimoine historique)
- Les Amis de l'orgue de Drummond (mise en valeur et conservation de l'orgue Casavant, basilique Saint-Frédéric)

Organismes autonomes :

- Musée national de la photographie (appareils photographiques de diverses origines)

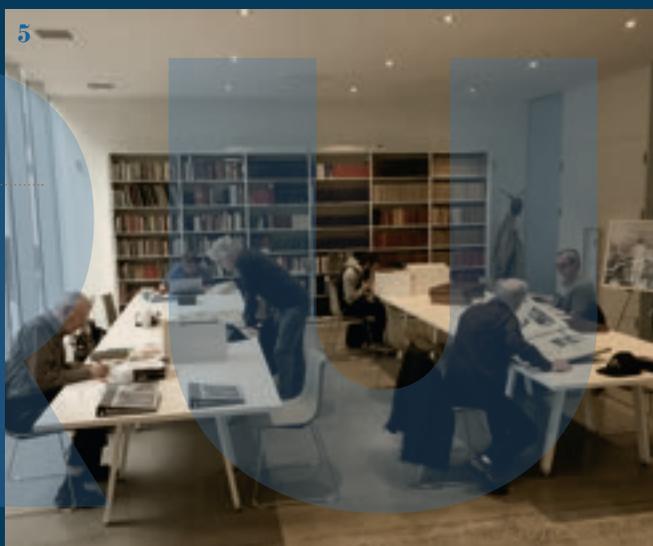
### PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Organismes soutenus :

- Société d'histoire de Drummond
- Ensemble folklorique Mackinaw
- Cercle des fermières de Saint-Simon
- Village québécois d'antan
- Les Amis de l'orgue
- Société de généalogie de Drummondville

Organismes autonomes :

- Centre Mnémo (conservation, diffusion et mise en valeur en danse et musique traditionnelles du Québec – francophones, anglophones et amérindiennes)
- Cercle des fermières de Saint-Joseph
- Société Saint-Jean-Baptiste (Centre-du-Québec)
- Association citoyenne de Drummondville et ses jumelées (ACDJ)
- Groupe des Déjeuners Héritage (rencontre mensuelle de partage d'histoires et d'expériences variées)



**1**  
Orgue Casavant de la basilique  
Saint-Frédéric

**2**  
Musée national de la photographie

**3**  
Société de généalogie de  
Drummondville

**4**  
Ensemble folklorique  
Mackinaw

**5**  
Société d'histoire de  
Drummond

## 03



## PORTAIT DU PATRIMOINE CULTUREL DRUMMONDVILLOIS

Ce chapitre constitue le cœur de l'état de la situation, au sens où il présente, de manière synthétisée l'ensemble des informations à la fois factuelles et descriptives, utiles à dresser le portrait d'ensemble du patrimoine culturel drummondvillois. Il constitue le prélude aux décisions qui devront être prises en matière de connaissance, de reconnaissance, de protection et de conservation, de même qu'en matière de sensibilisation et de mise en valeur.

**1**  
Cinéma Capitol, 1938 (page 16)

**2**  
Espace Frederick-George-Heriot

**3**  
Forges McDougall, vers 1900

**4**  
Ancien foyer et cheminée de  
l'ancienne usine AEtna Chemical



### 3.1 LES SPÉCIFICITÉS DU PATRIMOINE CULTUREL

Drummondville est une ville jeune, fondée en juin 1815 par le lieutenant-colonel britannique Frederick George Heriot et quelque 250 vétérans de la guerre de 1812. Le nom de la bourgade est donné en l'honneur de Sir Gordon Drummond, commandant des troupes britanniques durant le conflit américano-britannique, puis gouverneur général du Bas-Canada (1815-1816) au moment de la fondation de la colonie. Situé aux abords de la rivière Saint-François, entre Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke, l'établissement agromilitaire de Heriot structure d'abord son économie autour des richesses naturelles du territoire, notamment le bois, puis change de visage graduellement au début du XX<sup>e</sup> siècle pour devenir une ville ouvrière et industrielle.

La première phase d'industrialisation de Drummondville s'amorce en 1880 avec l'établissement des Forges McDougall. Divers facteurs y contribuent, notamment le tarif douanier imposé par le gouvernement fédéral dans le cadre de la Politique nationale, qui permet aux entreprises de se développer à l'abri de la concurrence étrangère. La demande accrue de bois de construction sur le marché national entraîne d'ailleurs la multiplication des scieries, dont le moulin à scie Vassal (1878), le plus important de la région, et le moulin Campbell McLaurin Lumber (1908). Plusieurs autres industries légères s'installent à Drummondville au début du XX<sup>e</sup> siècle, notamment des manufactures de cigares, de chaussures, d'allumettes et de chemises.



PAT

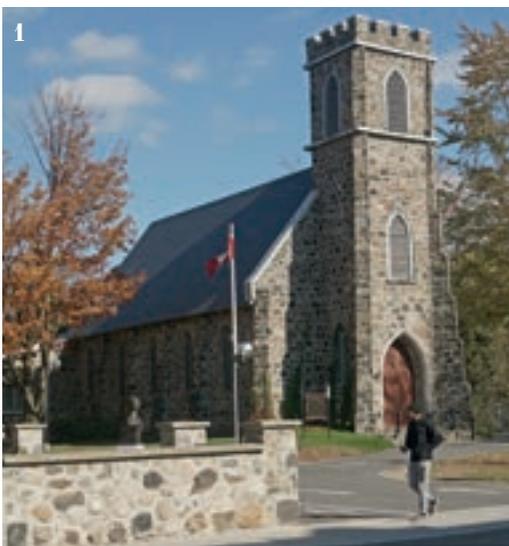
Drummondville conserve quelques témoins de son origine anglaise et protestante comme, par exemple, l'église anglicane St. George, érigée en 1855 et qui occupe encore son emplacement originel. Soulignons aussi les noms des rues du centre-ville telles que Brock, Loring, Cockburn et Lindsay, choisis par Heriot pour honorer la mémoire de ses coreligionnaires et compagnons d'armes alors que, dans la majorité des villes des Cantons-de-l'Est, les dénominations rappellent plutôt celles de la famille royale comme, par exemple, les rues King, Queen et Prince. Il ne reste cependant que peu de traces des édifices publics et privés ainsi que des activités économiques ayant structuré l'espace urbain durant son premier siècle d'existence.

La deuxième phase d'industrialisation de Drummondville débute en 1915 avec l'arrivée de la AEtna Chemical (La Poudrière). Cette entreprise attire des milliers de travailleurs et marque le début d'une expansion industrielle et démographique sans précédent. L'existence de cette usine de poudre à canon est certes éphémère (1915-1919), mais laisse tout de même entrevoir une ère nouvelle, une ère marquée par le progrès. Après la Grande Guerre, Drummondville présente en effet plusieurs atouts pour les investisseurs : un réseau ferroviaire bien intégré au réseau national, une main-d'œuvre abondante et bon marché et de

généreuses exemptions de taxes foncières. Toutefois, c'est la construction de deux centrales hydroélectriques par la Southern Canada Power, en 1919 et en 1926, qui est à l'origine de l'industrialisation proprement dite de la ville.

C'est donc durant le deuxième siècle de son histoire que survient le véritable essor économique de Drummondville, avec l'implantation de complexes industriels d'envergure, pour la plupart reliés au textile et dont la main-d'œuvre se compte par centaines, voire par milliers de travailleurs. Parmi eux se trouvent la Canadian H.W. Gossard (1919), la Butterfly Hosiery (1919), la Jenckes Canadian Tire Fabrics (1920) - qui deviendra la Drummondville Cotton -, la Dominion Silk Dyeing and Printing (1923), la Louis Roessel (1924) et la Canadian Celanese (1926). L'implantation de ces mégacomplexes industriels favorise également une expansion démographique rapide et soutenue : la population triple en une décennie, passant de 4 500 résidents en 1921 à quelque 12 000 en 1931, ce qui est sans équivalent au Québec. Se regroupant en grande partie autour des manufactures qui les emploient, les ouvriers font surgir de petits noyaux satellites constitués de résidences, de lieux de culte, de commerces et d'infrastructures sportives et culturelles. Ces ensembles que sont Saint-Joseph (1924), Saint-Simon (1937), Saint-Félix (1938) et Saint-Jean-Baptiste (1942) façonnent encore aujourd'hui le paysage urbain de Drummondville.

Le patrimoine bâti - industriel, institutionnel, commercial et résidentiel - de ce XX<sup>e</sup> siècle est un objet de fierté et d'affirmation de l'identité drummondvilloise. Bien que de nombreux témoins de ce passé révolu soient aujourd'hui disparus, certains demeurent, tout comme le plan orthogonal des rues de la ville qui contribue à singulariser la trame urbanisée. Ce sont les attributs de cette spécificité que tente de révéler le présent état de la situation.



**1**  
Église anglicane St.Georges  
(page 18)

**2**  
Centrale du barrage de la  
Chute-Hemmings (page 18)

**3**  
Site industriel de la Celanese

**4**  
"Drummondville : une destinée  
industrielle"

**5**  
Tour guidé de la Maison  
Mitchell-Marchessault

**6**  
Panneau d'interprétation des routes  
et des ponts



### 3.2 LES INTERVENTIONS EN PATRIMOINE CULTUREL

Pour chacun des trois patrimoines immobilier, mobilier et immatériel, les interventions sont détaillées selon les trois grandes catégories d'intervention reconnues, à savoir 1) la connaissance, 2) la reconnaissance, la protection et la conservation, et 3) la sensibilisation et la mise en valeur.

Rappelons brièvement en quoi consistent ces trois catégories d'intervention.

#### LA CONNAISSANCE

La connaissance réfère à l'ensemble de la documentation tels que les études, les inventaires et autres, habituellement commandés, et qui constitue le corpus documentaire de référence en matière de patrimoine culturel. Ce corpus se qualifie par opposition à tous les documents comme des brochures, guides, circuits et livres destinés au grand public et qui sont classés sous la catégorie "Sensibilisation et mise en valeur".

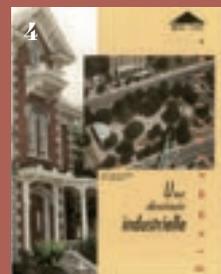
#### LA RECONNAISSANCE, LA PROTECTION ET LA CONSERVATION

La reconnaissance, la protection et la conservation sont rendues possibles grâce à l'application de l'outillage réglementaire, législatif et administratif dont dispose la Ville de Drummondville pour encadrer l'action en patrimoine culturel. Ainsi, les diverses lois, les réglementations municipales (PIIA, règlement sur la démolition

d'immeubles, PPU), les plans de conservation (œuvres d'art public) en font partie, de même que les outils de gestion et de développement de l'ensemble des biens appartenant à la Ville.

#### LA SENSIBILISATION ET LA MISE EN VALEUR

La sensibilisation et la mise en valeur s'effectuent par le biais d'actions permettant de présenter au grand public la connaissance acquise en matière de patrimoine culturel. Ces actions se concrétisent le plus souvent au moyen de guides, de brochures, de circuits et de livres destinés au grand public. On y compte également les plaques commémoratives, les panneaux d'interprétation, les éléments de signalisation, de même que les actions relatives à la mise en valeur de secteurs géographiques présentant un intérêt patrimonial ou encore une esthétique urbaine (considérations de design urbain) comme, par exemple, une place publique, une artère, un carrefour, etc.



### 3.2.1 LES INTERVENTIONS EN PATRIMOINE IMMOBILIER

Les interventions réalisées en patrimoine immobilier portent respectivement sur le bâti, le paysage et les sites archéologiques. Elles sont ici répertoriées selon les catégories d'intervention convenues et énumérées ci-après. Lorsqu'utiles, les sources sont indiquées entre parenthèses.



#### 3.2.1.1 CONNAISSANCE

En matière de patrimoine immobilier, la connaissance s'acquiert au moyen d'études, d'inventaires et autres, susceptibles d'enrichir le corpus documentaire.

C'est principalement la MRC de Drummond qui, de concert avec les municipalités participantes et la Société d'histoire de Drummond, a développé un inventaire imposant en patrimoine bâti. À cela s'ajoute l'inventaire en patrimoine immobilier réalisé à la fin des années 1990 par Commerce Drummond, un organisme aujourd'hui intégré à la Société de développement économique de Drummondville. Pour sa part, la Société d'histoire de Drummond a constitué, au fil des ans, un important corpus, principalement documentaire (histoires régionales et locales, photos d'archives, etc.).

Les interventions en matière de connaissance portent en premier lieu sur les inventaires et en second lieu sur l'évaluation patrimoniale, et ce, pour les patrimoines bâti, paysager et les sites archéologiques.

## Inventaires

### BÂTI

- Secteur Saint-Charles (source: Inventaire du patrimoine de la MRC de Drummond) : 30 bâtiments patrimoniaux
- Secteur Saint-Joachim (source: Inventaire du patrimoine de la MRC de Drummond) : 27 bâtiments patrimoniaux et 1 cimetière dont : la résidence de style géorgien située au 1008, rang Saint-Jean-Baptiste (bâtiment non cité)
- Secteur Saint-Nicéphore : maison de la pointe Allard située au 1290, chemin Longue-Pointe (bâtiment non cité)
- Maison à mansarde construite en 1876 dans la longue pointe qui borde la rivière Saint-François, maison érigée pour Louis Allard, personnage influent du XIXe siècle lié au développement de L'Avenir et de Saint-Nicéphore
- Secteur de Saint-Nicéphore (source: Inventaire du patrimoine de la MRC de Drummond) : 22 bâtiments patrimoniaux et 2 cimetières
- Les « Quartiers fondateurs » (RUI du quartier Saint-Joseph)
- Commerce Drummond, inventaire pour la ville de Drummondville comprenant 750 éléments (SDAR, p. 6-14) ( non intégré à l'inventaire de la MRC de Drummond)
- Banque de données Minesko, mise à jour 2016 (cartes géoréférencées des biens patrimoniaux, notamment centre-ville, Celanese et rue Biron)
- Gare du CN de 1904, rue Lindsay (citée monument historique)
- Maisons ouvrières des rues des Écoles, Lindsay et Brock (Minesko et PIIA)
- Chartrand, René, Le patrimoine militaire canadien, d'hier à aujourd'hui. Tome II, 1755-1871, Art Global, 1995
- Gauthier, Guy, Dynamique d'un espace urbain: Drummondville et sa région, thèse de doctorat, Université de Nice, 1980
- Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec, Tome 1. Les publications du Québec, 1990
- Maillette, Jocelyne et Verrier, Claude, Architecture du manoir Trent, monument historique, Drummondville, Société historique du Centre-du-Québec, 1982
- Allard, Yolande, Bref historique du développement économique de Drummondville, étude réalisée pour la Société d'histoire de Drummondville, juin 1994, 5 pages

- |  |  |
|--|--|
| <p><b>1</b><br/>L'usine Jenckes Canadian Company Limited (Swift) (1920-1929) page 20</p> <p><b>2</b><br/>622, rue Brock (page 20)</p> <p><b>3</b><br/>Gare Via Rail et du CN</p> | <p><b>4</b><br/>Vestiges de l'Aetna Chemical</p> <p><b>5</b><br/>Rue Lindsay, au coin de la rue Marchand</p> |
|--|--|

## PAYSAGE

- Vues et environnement du Carré Celanese (Plan d'urbanisme, 1996)
- Promenade Rivia : abords de la rivière Saint-François à la hauteur du parc Woodyatt (Plan d'urbanisme, 1996). Selon le SADR (p. 6-4) : « peu d'accès publics, lesquels sont presque tous situés dans la ville de Drummondville. Concernant les possibilités d'accès à la rivière Saint-François, il existe plusieurs lots publics non aménagés appartenant aux municipalités, à Hydro-Québec et quelques-uns au gouvernement du Québec. Ces lots sont identifiés et localisés sur les plans faisant partie de l'annexe 4. Le maintien du caractère public de ces espaces est souhaité afin d'établir davantage d'accès récréatifs à la rivière. ». Inventaire non réalisé
- Secteur Saint-Joachim pour son occupation territoriale de nature seigneuriale, contrairement aux autres secteurs de Drummondville dont l'occupation est de nature cantonale
- Paysages et points de vue identifiés dans l'inventaire effectué entre 2009 et 2011 par la MRC de Drummond dont aucun à Drummondville, ce qui demeure à valider
- Diverses données sur les croix de chemin et paysages disponibles à la MRC de Drummond dont aucune à Drummondville, ce qui demeure à valider
- Allard, Yolande, Bref historique du développement économique de Drummondville, étude réalisée pour la Société d'histoire de Drummondville, juin 1994, 5 pages
- Mathieu, Marie-Hélène, Premier inventaire du patrimoine photographique régional du Centre-du-Québec, Drummondville, Musée populaire de la photographie, 2009
- Pierre Dozois photographies 1951-1986: Catalogue d'exposition, Drummondville, Centre culturel de Drummondville, 2002



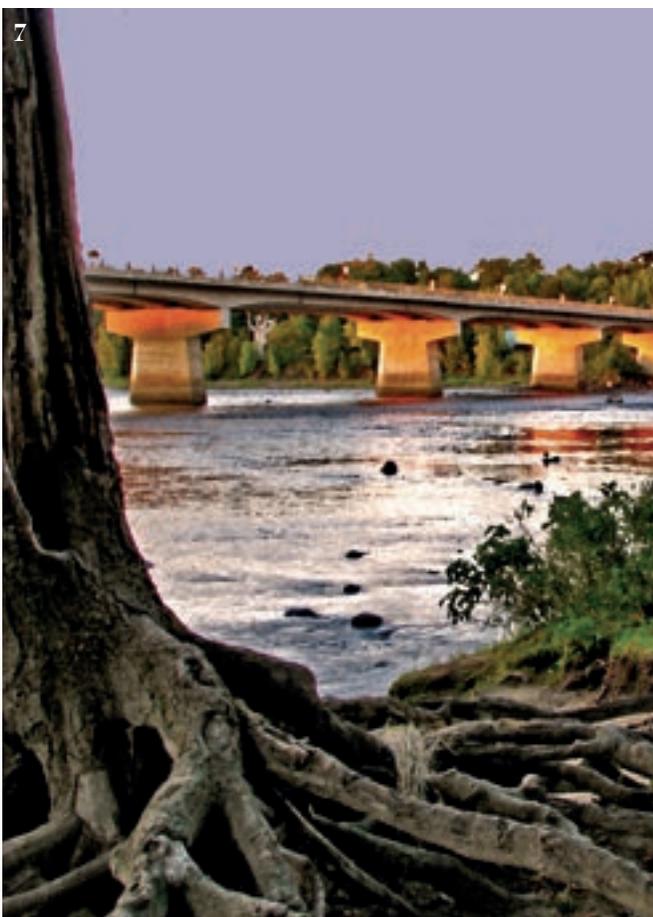


6

Promenade Rivia

7

Pont de la Traverse



### SITES ARCHÉOLOGIQUES

- MRC de Drummond, Pensez archéologie! Guide de connaissance et de sensibilisation à l'archéologie de la MRC de Drummond, 2016, 88 pages
- Sites archéologiques à investiguer à partir de ceux identifiés par la MRC de Drummond, inventaire 2011, p. 6
- La MRC compte poursuivre les recherches de sites archéologiques potentiels
- Le club de golf où logeait le Grantham Hall (non investigué)
- Sites Abénakis fréquentés le long de la rivière Saint-François (cf carte produite par Yolande Allard dans La route des Abénakis via la rivière Saint-François, Société d'histoire du Centre du Québec, 1982. Voir aussi Taillon, Hélène, Étude de mise en valeur du patrimoine)
- Vestiges de moulins tels que le moulin à scie d'Henry Vassal (non investigué)
- Stationnement de la Place D'Armes (non investigué)
- Rue Lindsay (investigué partiellement, soit du secteur du presbytère à l'angle des rues Lindsay et Marchand)
- Fortissimo (étude de potentiel en 2019)
- Campus UQTR (site investigué)
- Poudrière (site investigué)
- Rond point du pont Curé-Marchand (site investigué)

# Évaluation patrimoniale



**1**  
Site du Domaine Trent

**2**  
Site industriel de la Celanese

**3**  
Rue Heriot, centre-ville

## BÂTI

- Secteur Saint-Charles : 30 bâtiments patrimoniaux (MRC de Drummond)
- Secteur Saint-Joachim : 27 bâtiments patrimoniaux et 1 cimetière (MRC de Drummond)
- Secteur Saint-Nicéphore : 22 bâtiments patrimoniaux et 2 cimetières (MRC de Drummond)
- Centre-ville et Ville: 750 éléments répertoriés (Commerce Drummond)
- Carré Celanese
- Maison Mitchell-Marchessault
- Domaine Trent
- Basilique Saint-Frédéric
- Église anglicane St. George

## PAYSAGE

- Corridors riverains de la rivière Saint-François tel que la promenade Rivia (évaluation non réalisée)
- Rives et îles de la rivière Saint-François tel que l'île aux fesses (évaluation non réalisée)
- Domaine Trent : vues anciennes à redécouvrir et à mettre en valeur
- Forêt Drummond d'une superficie de 35 km<sup>2</sup> localisée en zone agricole de part et d'autre de la rivière Saint-François et en partie à Drummondville, et qui comporte des infrastructures récréatives extensives, soit des pistes cyclables, des sentiers de randonnées et d'autres activités de plein air (évaluation non réalisée)
- Boisé Marconi d'une superficie de 60 hectares, une aire dorénavant protégée
- La MRC compte approfondir ses connaissances des territoires d'intérêt paysager de même que des perspectives paysagères singulières

## SITES ARCHÉOLOGIQUES

- Vestiges de la Poudrière (en activité de 1915 à 1919)
- Carrefour giratoire près de la rivière Saint-François, caractérisé en 2013, Archéo-Can

### 3.2.1.2 RECONNAISSANCE, PROTECTION ET CONSERVATION

La reconnaissance, la protection et la conservation comprennent l'outillage législatif, réglementaire et administratif dont dispose la municipalité pour encadrer ses actions en patrimoine. Ainsi, les lois (LPC, LAU et lois connexes), les règlements municipaux (PIIA et démolition d'immeubles), de même que les plans de conservation, en font partie (Drummondville ne dispose toutefois pas de plan de conservation en patrimoine immobilier). De la même façon, la Ville dispose d'outils de gestion et de développement pour les biens lui appartenant, comme, par exemple, le manoir Trent, pour lequel les interventions s'effectuent dans le respect des caractéristiques d'origine de l'ensemble bâti. Elle encourage, de plus, les citoyens à entretenir adéquatement leurs bâtiments anciens au moyen d'un soutien et de programmes dédiés à la restauration de leurs biens.

Les interventions en matière de reconnaissance, de protection et de conservation portent, en premier lieu, sur la protection légale et réglementaire, en second lieu, sur la planification, la gestion et l'administration et, en troisième lieu, sur les réalisations.

Métier  
traditionnel,  
Village québécois  
d'antan

# Protection légale et réglementaire

## BÂTI

- Plan d'urbanisme
- Réglementation PIIA
- Règlement sur la démolition d'immeubles (en cours d'élaboration)

## PROTECTION FÉDÉRALE

- Gare Via Rail et CN de la rue Lindsay, citée monument historique en 2002

## PROTECTION PROVINCIALE

- Domaine et manoir Trent, classé monument historique en 1964
- Maison Mitchell-Marchessault et écurie, classées monument historique en 1981

## PROTECTION RÉGIONALE

- Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), 2017

## PROTECTION MUNICIPALE

### CENTRE-VILLE

- Ancien hôpital Sainte-Croix, cité immeuble patrimonial le 27 janvier 2002
- Banque de Montréal, citée immeuble patrimonial le 27 novembre 2005
- Centrale hydroélectrique de Drummondville, citée immeuble patrimonial le 27 novembre 2005
- Cinéma Capitol, cité immeuble patrimonial le 27 janvier 2002
- École Saint-Frédéric, citée immeuble patrimonial le 27 novembre 2005
- Église anglicane St. George, presbytère et cimetière, cités immeuble patrimonial le 17 décembre 1998
- Gare du CN de la rue Lindsay, citée monument historique le 27 janvier 2002
- Maison et écurie William-Mitchell - aussi nommée Mitchell-Marchessault- classées immeuble patrimonial par le MCC en 1981
- Maison Joseph-Trefflé-Caya, citée immeuble patrimonial le 27 janvier 2002
- Maison Joseph-Wilfrid-Faucher, citée immeuble patrimonial le 27 janvier 2002
- Manufacture Dominion-Silk-Dyeing-and-Printing, citée immeuble patrimonial le 27 novembre 2005
- Pensionnat de Drummondville, cité immeuble patrimonial le 27 novembre 2005
- Pont de fer Curé-Marchand et pont ferroviaire, immeubles non cités





## AUTRES SECTEURS

- Résidence de la famille Lord, immeuble non cité
- Site du patrimoine de la Place-Saint-Frédéric, basilique Saint-Frédéric et presbytère, cité site patrimonial le 27 janvier 2002
- Carré Celanese, cité site patrimonial le 27 novembre 2005, témoin de la dynamique industrielle de la première moitié du XXe siècle et comprenant 12 résidences et un boisé urbain
- Secteur de la rue Biron, site comprenant 16 résidences de style cubique aux caractéristiques architecturales bien préservées (secteur non cité)
- Village québécois d'antan : cette reconstitution d'un village typique du XIXe siècle comprenant une cinquantaine de bâtiments bénéficie d'une aire de protection assortie des dispositions minimales prévues au document complémentaire du SADR
- Secteur de la Marconi : l'ensemble comprend le poste de transmission Marconi, cité immeuble patrimonial le 27 novembre 2005 et trois résidences (immeubles non cités)
- Domaine Trent comprenant la maison Trent et son terrain. Le manoir Trent, construit entre 1837 et 1848, a été classé monument historique en 1964, a été acquis par la Ville en 2004 et a été renommé Domaine Trent, centre de diffusion du patrimoine drummondvillois
- Noyau institutionnel de Saint-Nicéphore comprenant l'église et l'ancien presbytère constituant le cœur de l'ancien noyau villageois (secteur non cité)
- Site de l'aménagement hydroélectrique de la Chute-Hemmings, un site comprenant la centrale hydroélectrique Hemming, citée immeuble patrimonial le 27 novembre 2005, le barrage et une résidence construite en 1925, dernière des cinq maisons destinées aux employés de l'ancienne Shawinigan Water and Power Company (site non cité)
- Cimetière Saint-Frédéric, connu comme le cimetière catholique de la rue Marchand. Aménagé en 1883, ses sépultures anciennes sont installées dans un espace boisé contrastant avec le milieu urbanisé avoisinant (site non cité)
- Cimetière Saint-Pierre-de-Wickham, un cimetière comprenant un monument commémorant la mission Saint-Pierre-de-Wickham ouverte en 1825 et de nombreuses sépultures de colons du canton de Wickham (site non cité)
- Ancienne chaufferie et cheminée de la Fortissimo, citées immeuble patrimonial
- Cheminée du site de la Poudrière (immeuble non cité)
- Immeubles représentant un intérêt patrimonial à documenter le cas échéant, tels que la Butterfly Hosiery, l'édifice du journal La Parole (maintenant le Musée national de la Photographie), l'hôtel de ville, les bureaux de UV Mutuelle (rue Heriot), etc.



## PAYSAGE

- La Ville entend intégrer la notion de paysages et leur protection dans la prochaine révision administrative du règlement sur les PIIA
- La Forêt Drummond bénéficie d'une affectation agricole récréoforestière au SADR. À la suite de la volonté d'Hydro-Québec de se départir de ces terres, la MRC de Drummond a procédé à l'acquisition de cette forêt d'exception
- Parc Woodyatt (non protégé)
- Boisé Marconi (boisé protégé)

## SITES ARCHÉOLOGIQUES:

- Vestiges du site de la Poudrière constituant le seul site connu selon le MCCQ (analyses archéologiques en cours)

**1**

Centrale hydroélectrique de Drummondville (page 25)

**2**

Site de l'ancienne Flocage Fortissimo (page 26)

**5**

Activités culturelles, Village québécois d'antan

**4**

Basilique Saint-Frédéric et la Place-Saint-Frédéric

**5**

Chaufferie du site de l'ancienne Flocage Fortissimo

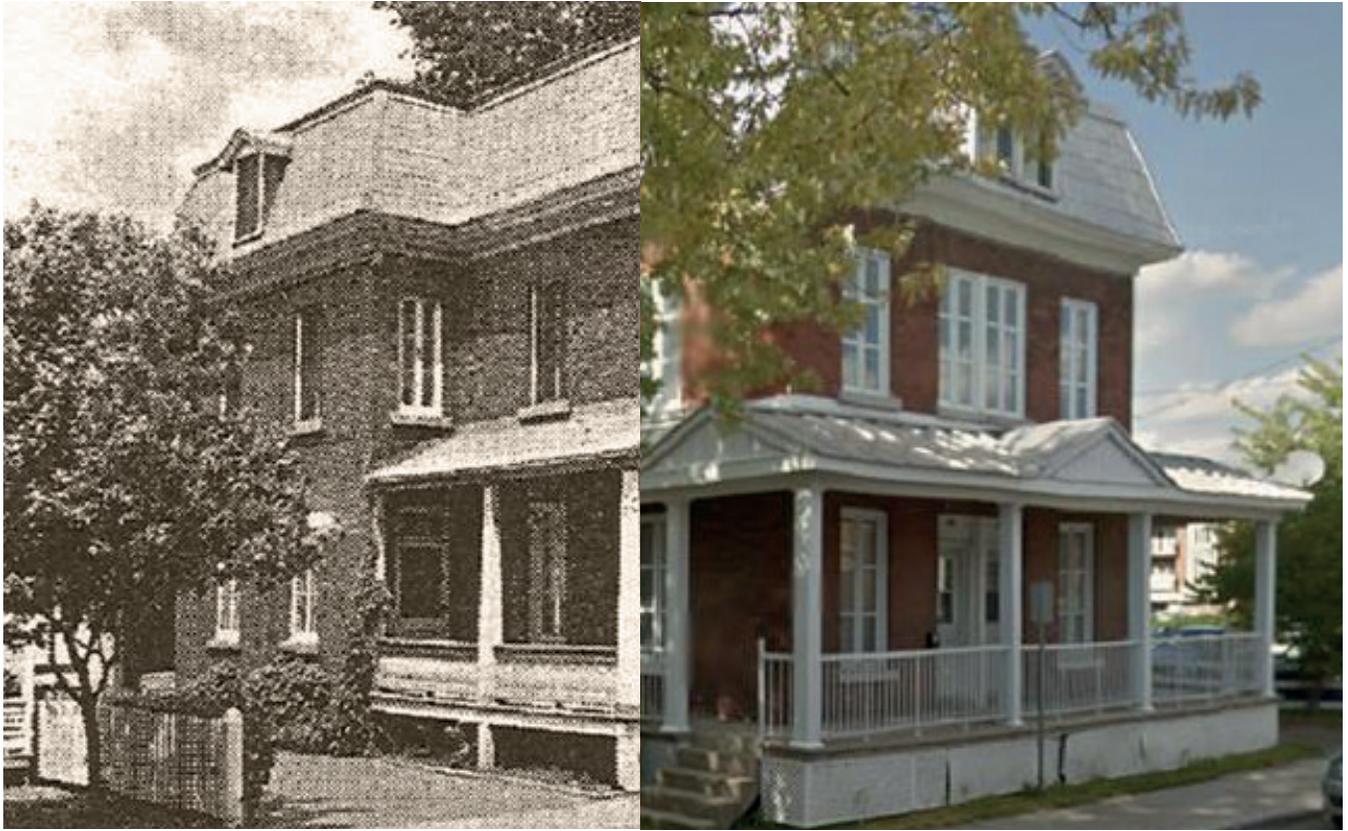
**6**

Site de l'ancien poste de transmission de la Canadian Marconi

**7**

Cheminée du site de La Poudrière (immeuble non-cité)





155-157, rue Loring

# Planification, gestion et administration

## BÂTI

- Programmes d'aide à la restauration depuis 2000 grâce à des subventions de la SHQ
- Programme municipal de revitalisation de 2001 à 2003 pour les bâtiments résidentiels, commerciaux ou mixtes du centre-ville et comprenant un volet visant un retour au style et matériaux d'origine
- Programme Rénovation Québec de 2003 à 2013 pour les bâtiments résidentiels des quartiers anciens tels que le quartier Saint-Joseph et visant le retour au parement d'origine fait de clin de bois
- Comité de valorisation des quartiers, actif depuis novembre 2017, composé d'élus et issu de l'orientation 6 « Valoriser les quartiers » de la « Planification stratégique 2017-2022 »; en définition de concert avec le programme Rénovation Québec
- Niveau de cohérence entre les différentes politiques municipales : les Politiques familiale, des aînés et culturelle de même que le Plan directeur des parcs sont acheminés au Service de l'urbanisme pour arrimage

## PAYSAGE

- À convenir à la suite des inventaires qui pourraient être réalisés
- Mise en place de programmes incitatifs de mise en valeur du patrimoine paysager
- Développement intégré des artères commerciales, des parcs et des espaces verts
- Concertation des services municipaux autour d'actions concrètes de préservation, de sensibilisation et d'amélioration du paysage urbain
- La MRC compte préserver le cachet exceptionnel des sites d'intérêt patrimonial en favorisant, par exemple, la revitalisation et l'intégration architecturale
- La MRC entend préconiser, de concert avec les municipalités et les organismes impliqués, les lieux et tracés existants ou les sites de moindres impacts lors de l'implantation de nouvelles infrastructures

## SITES ARCHÉOLOGIQUES

- Document sur les bonnes pratiques en matière d'archéologie sur le territoire municipal ([https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/archeologie\\_preventive\\_guide\\_pratique\\_nov\\_2013.pdf](https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/archeologie_preventive_guide_pratique_nov_2013.pdf))
- La MRC entend préserver l'intégrité des sites archéologiques une fois les recherches de sites potentiels complétées

# Réalisations

## BÂTI

- RUI Saint-Joseph (table de quartier et marché public)
- Autres RUI à venir
- Sensibilisation quant à l'intégration de bâtiments contemporains dans un cadre bâti ancien tel que l'édifice abritant la coopérative Axart, situé au 219, rue Heriot
- Depuis le début des années 2000, on estime à une cinquantaine le nombre de bâtiments ayant bénéficié annuellement d'une subvention à la rénovation. Suspension entre 2014 et 2016; aide financière par secteurs, selon certains programmes (critères SHQ)
- Conversion de bâtiments : requalification de sites industriels, commerciaux, institutionnels ou autres tel qu'indiqué au schéma d'aménagement et de développement révisé : « Certains usages et bâtiments localisés principalement dans les quartiers anciens et noyaux villageois sont laissés à l'abandon ou ne sont plus autant exploités que par le passé. Les municipalités auraient intérêt à se doter d'une vision d'avenir pour ces sites afin de mieux encadrer tout nouveau projet de requalification. La requalification de ces sites permettrait, entre autres, de redynamiser et de densifier les milieux urbains existants. » (cf SADR, 2017, p. 5-12)

Une liste des «Terrains à requalifier» a été établie par le Service de l'urbanisme. On y compte d'anciens sites industriels dont la requalification est estimée comme devant être très prioritaire ou prioritaire, de même que d'anciennes entreprises et d'anciens commerces.

Les lieux, édifices et secteurs suivants ont été colligés à partir de sources diverses:

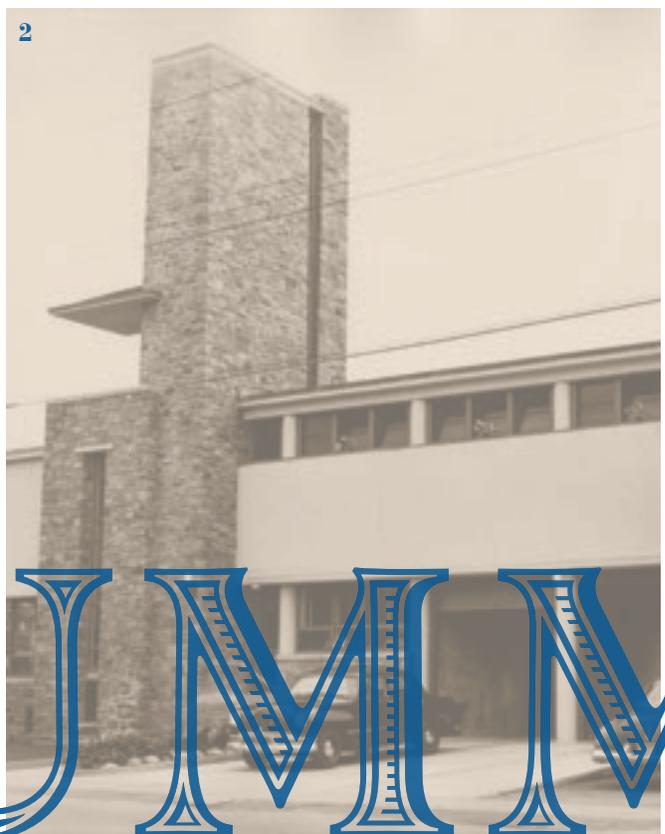
- Swift (en cours)
- Cheminée de l'usine Fortissimo : consultation publique La Fortissimo: un quartier à bâtir tenue le 28 novembre 2018
- Usine de filtration et tunnel (passage souterrain toujours existant et photos récentes des tunnels et de l'intérieur de l'usine)

1

Pensionnat de Drummondville, rénové en vue de l'accueil du Collège Ellis

2

Hôtel de ville de Saint-Joseph



# DRUMMOND

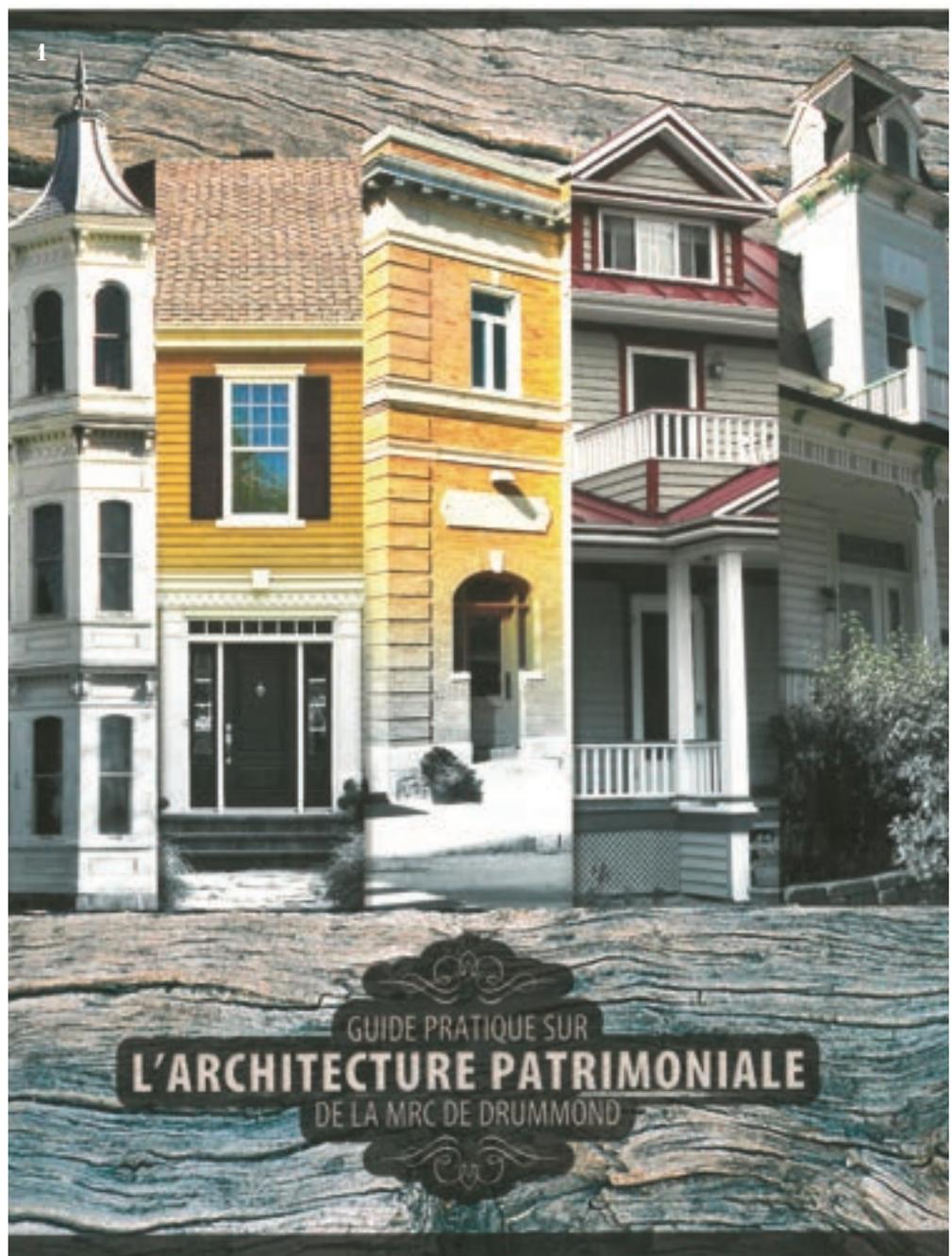
- La Poudrière, dont des pierres ont été recyclées pour la construction dans le quartier Saint-Simon et possible citation de la cheminée
- Ancien presbytère Saint-Joseph, converti partiellement en gîte du passant
- Ancien hôtel de ville Saint-Joseph, converti en bureaux et commerces
- Pensionnat de Drummondville, rénové en vue de l'accueil du Collège Ellis
- Presbytère de la basilique Saint-Frédéric, converti en quatre copropriétés résidentielles
- Noyau villageois de l'ancienne municipalité de Saint-Joachim-de-Courval (fusionnée avec Drummondville en 2004; à consolider SADR, p. 5-21); un comité de valorisation a récemment été mis sur pied et identifiera, au moyen d'une étude de caractérisation patrimoniale du secteur, les richesses patrimoniales à mettre en valeur
- Village Marcotte (Saint-Philippe) : intersection des rues Saint-Joseph et Mercure (rues Fabre, Marcotte, 117<sup>e</sup> avenue et Montcalm)

## PAYSAGE

- Boisé d'intérêt de l'usine Marconi, devenu un parc municipal de 60 hectares reconnu « réserve écologique »
- Promenade Rivia de la rivière Saint-François

## SITES ARCHÉOLOGIQUES

- La Poudrière, faisant l'objet d'une intention municipale de restaurer la cheminée selon les résultats d'un relevé archéologique en cours
- Fortissimo, selon l'intérêt identifié à la suite des études menées en 2019
- MRC de Drummond, Pensez archéologie! Guide de connaissance et de sensibilisation à l'archéologie de la MRC de Drummond, 2016, 88 pages



### 3.2.1.3 SENSIBILISATION ET MISE EN VALEUR

La sensibilisation et la mise en valeur réfèrent aux actions permettant de faire connaître au grand public les connaissances acquises en matière de patrimoine. Divers documents, tels que brochures, guides et circuits, contribuent à une diffusion large des connaissances. Il en est de même des plaques commémoratives, des panneaux d'interprétation ou encore d'éléments de signalisation invitant l'utilisateur à découvrir un lieu et son histoire. À cela s'ajoutent les actions visant à mettre en valeur un secteur géographique présentant un intérêt patrimonial ou encore un endroit à soigner en terme d'esthétique urbaine tels une place publique, une artère, un carrefour, etc.

Les interventions en matière de sensibilisation et de mise en valeur portent, en premier lieu, sur l'outillage municipal et les partenaires et, en second lieu, sur les réalisations.

#### 1

MRC de Drummond, 2012,  
67 pages (page 30)

#### 2

Plaque du Prix Mitchell  
(page 32)

#### 3

Métier traditionnel,  
Village québécois d'antan  
(page 32)

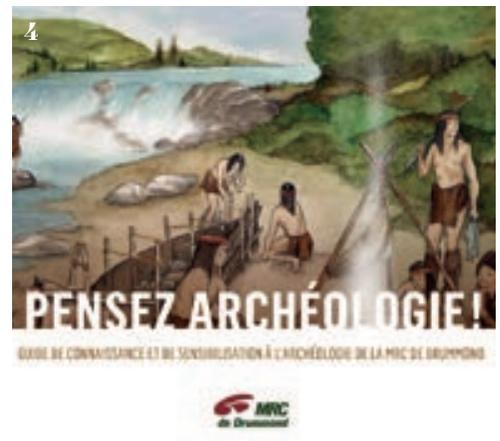
#### 4

MRC de Drummond, Pensez  
archéologie! Guide de connais-  
sance et de sensibilisation à  
l'archéologie de la MRC de  
Drummond, 2016, 88 pages  
(page 32)

## Outillage municipal et partenariat

### BÂTI

- Répertoires et base de données en ligne des bâtiments patrimoniaux de la MRC de Drummond
- Soutien à divers projets de nature historique tel qu'expositions, publications, etc.
- Prix Mitchell: depuis 1995 et suspendu en 2015, quelque 101 bâtiments ont reçu une plaque en bronze qualifiant le bâtiment
- Promotion du Guide pratique sur l'architecture patrimoniale de la MRC de Drummond, 2012
- Démarches de sensibilisation aux bonnes approches en patrimoine, notamment bâti, auprès des décideurs et des citoyens (SDAR, p. 6-13) tels que la mise en place du règlement sur les PIIA, la bonification des programmes de rénovations, la distribution de la fiche d'inventaire à tous les propriétaires fonciers et un accompagnement personnalisé pour tous les demandeurs de subvention à la rénovation
- Accessibilité citoyenne à l'expertise et aux ressources variées des individus et des organismes œuvrant en patrimoine bâti (site Web de la MRC)
- Partenariat en patrimoine bâti entre Commerce Drummond et la Ville de Drummondville



## BÂTI

- Répertoires et base de données en ligne des bâtiments patrimoniaux de la MRC de Drummond
- Soutien à divers projets de nature historique tel qu'expositions, publications, etc.
- Prix Mitchell: depuis 1995 et suspendu en 2015, quelque 101 bâtiments ont reçu une plaque en bronze qualifiant le bâtiment
- Promotion du Guide pratique sur l'architecture patrimoniale de la MRC de Drummond, 2012
- Démarches de sensibilisation aux bonnes approches en patrimoine, notamment bâti, auprès des décideurs et des citoyens (SDAR, p. 6-13) tels que la mise en place du règlement sur les PIIA, la bonification des programmes de rénovations, la distribution de la fiche d'inventaire à tous les propriétaires fonciers et un accompagnement personnalisé pour tous les demandeurs de subvention à la rénovation
- Accessibilité citoyenne à l'expertise et aux ressources variées des individus et des organismes œuvrant en patrimoine bâti (site Web de la MRC)
- Partenariat en patrimoine bâti entre Commerce Drummond et la Ville de Drummondville
- Promotion des lieux patrimoniaux par la brochure intitulée Offre culturelle
- Collaboration récurrente avec la MRC sur son site Web et visant la diffusion des connaissances relatives au patrimoine drummondvillois
- Soutien au Village québécois d'antan pour divers projets d'artisanat et de métiers d'art, dont des camps de jour destinés aux jeunes intéressés par les métiers et les savoir-faire traditionnels
- Diffusion des projets menés par la Société d'histoire de Drummond et par la Société de généalogie de Drummondville
- RUI Saint-Joseph, favorisant la concertation entre les services municipaux et les intervenants du milieu
- Autre secteur RUI à identifier selon la planification stratégique de la Ville
- Programme municipal de revitalisation pour les bâtiments résidentiels, commerciaux ou mixtes du centre-ville, en vigueur de 2001 à 2003
- Programme de Rénovation Québec, en vigueur de 2003 à 2013 et visant les bâtiments résidentiels des quartiers anciens, dont le quartier Saint-

Joseph ayant bénéficié d'un RUI

- Programme de subvention pour la rénovation extérieure de bâtiments commerciaux ou mixtes, depuis 2016
- Programmes d'aide gouvernementale (SHQ et MCCQ) destinés aux propriétaires de bâtiments anciens dans les quartiers centraux, depuis 1996
- Programme de rénovation des quartiers visant les bâtiments mixtes et commerciaux : apport municipal de 300 000\$ / année pour les années 2016 à 2019
- Corporation Rues principales Drummondville : volet patrimoine valorisé via la SDÉ Drummondville, aujourd'hui intégrée à la Société de développement économique de Drummondville
- Aide et expertise à développer pour les propriétaires de bâtiments anciens

## PAYSAGE

- Intention de prendre en compte, par le Service de l'urbanisme, les paysages et les percées visuelles exceptionnelles telles que les vues sur la rivière
- Intérêt accru et manifeste au SADR 2017, envers les paysages et les points de vue de même qu'envers les éléments naturels contribuant à façonner le paysage, telle que la rivière Saint-François (33 paysages ou points de vue identitaires identifiés dans la MRC dont aucun dans le territoire de Drummondville)
- Inscription de « territoires d'intérêt » dans la Politique culturelle de la MRC de Drummond

## SITES ARCHÉOLOGIQUES

- MRC de Drummond, Pensez archéologie! Guide de connaissance et de sensibilisation à l'archéologie de la MRC de Drummond, 2016, 88 pages

# Réalisations

## BÂTI

- Ouverture, en 2012, du Centre de diffusion du patrimoine drummondvillois au Domaine Trent, un bien classé en 1964
- Guide urbain au centre-ville se traduisant par un service estival d'accompagnement des citoyens et des visiteurs
- Visites estivales libres ou guidées de la basilique Saint-Frédéric, une église élevée au titre de basilique en 2015, et de l'église anglicane St. George
- Installation de panneaux d'interprétation historique devant la basilique Saint-Frédéric et devant l'église anglicane St. George
- Interprétation des maisons patrimoniales du centre-ville
- Aménagement de l'Espace Frederick-George-Heriot
- Panneaux d'interprétation devant les biens patrimoniaux cités, principalement au centre-ville
- Dépliants interprétatifs de la basilique Saint-Frédéric et de l'église anglicane St. George
- Réalisation et bonification, en 2011, du parcours Souvenance
- Réalisation de 18 capsules vidéo relatant l'histoire de Drummondville
- Soutien à la Société d'histoire de Drummond quant à la protection et la mise en valeur des éléments historiques et patrimoniaux au moyen de l'octroi de mandats, par le Service de l'urbanisme, de recherche et de documentation pour divers dossiers municipaux
- Transmission aux propriétaires intéressés des fiches d'inventaire des bâtiments patrimoniaux pour les secteurs anciens de Drummondville, et ce, depuis 1996
- Une dizaine de dénominations toponymiques de rues et d'ensembles en lien avec l'histoire locale par l'entremise de la Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique, créée en 2016

## PAYSAGE

- Panneaux d'interprétation du parcours Souvenance et visites guidées du parcours des Découvertes
- Révision de l'affichage sur le boulevard Saint-Joseph, assujetti au PIIA
- Étude sur le positionnement des parcs et la stratégie d'aménagement à privilégier (2017)
- Aménagement d'un espace de repos et de pique-nique au Domaine Trent
- Réaménagement du parc Woodyatt
- Plan directeur d'aménagement des parcs visant 107 parcs et espaces verts
- Vigilance du CCU en regard des paysages lors de l'étude de quelque 300 dossiers de PIIA soumis annuellement
- Aménagement de la promenade Rivia, le long de la rivière Saint-François

## SITES ARCHÉOLOGIQUES

- Panneaux d'interprétation du site de la Poudrière
- Fortissimo, selon l'intérêt identifié à la suite des études de 2019

1



2



3



4



1

Exposition « Drummond à la une » de la Société d'histoire de Drummond

2

Site du Domaine Trent

3

Espace Frederick-George-Heriot

4

Bâtiment ayant bénéficié du programme d'aide à la restauration et rénovation PRQ

### 3.2.2 LES INTERVENTIONS EN PATRIMOINE MOBILIER

Les interventions réalisées en patrimoine mobilier portent respectivement sur les objets patrimoniaux, les œuvres d'art et l'art public, les biens documentaires et les biens archéologiques. Elles sont ici répertoriées selon les catégories d'intervention énumérées ci-après. Lorsqu'utiles, les sources sont indiquées entre parenthèses.

#### 3.2.2.1 CONNAISSANCE

La connaissance est répertoriée selon les inventaires et l'évaluation patrimoniale.



## Inventaires

### OBJETS PATRIMONIAUX

- Inventaire à jour de la SHD
- Chaise et pupitre du docteur Laferté
- MCCQ, dont le répertoire des biens patrimoniaux comprend, pour Drummondville :
  - l'ancien pensionnat
  - la centrale hydroélectrique
  - la gare du CN de Drummondville
  - le site patrimonial de la Place-Saint-Frédéric
  - la chapelle conventuelle des Sœurs de la Présentation de Marie
  - la plaque du fondateur de Drummondville

### ŒUVRES D'ART ET ART PUBLIC

- Inventaire informatisé en cours de réalisation au Service des arts, de la culture et de la bibliothèque, et regroupant les œuvres d'art exposées dans les bâtiments publics et les œuvres d'art public, soit des œuvres permanentes et des œuvres temporaires du projet de musée à ciel ouvert. À terme, cet inventaire devrait contribuer à la mise sur pied d'un parcours d'interprétation des œuvres d'art public
- Mace, Doris, et Allard, Yolande, Inventaire du mobilier et des objets d'art de l'église anglicane St. George (Drummondville), mai 2006

### BIENS DOCUMENTAIRES

- Inventaire à jour de la SHD du patrimoine documentaire et de son interprétation
- Service du greffe, responsable des archives historiques à inventorier
- Bulletin municipal constituant un outil de diffusion partagé et archivé

### BIENS ARCHÉOLOGIQUES

- Inventaire à jour de la SHD

1

Archives du Festival mondial de folklore

2

Œuvre d'art, passage de la place d'Armes

3

Œuvre d'art, hôtel de ville

4

Espace Frederick-George-Heriot

## Évaluation patrimoniale

### OBJETS PATRIMONIAUX

- S.O.

### BIENS DOCUMENTAIRES

- S.O.

### ŒUVRES D'ART ET ART PUBLIC

- S.O.

### BIENS ARCHÉOLOGIQUES

- S.O.

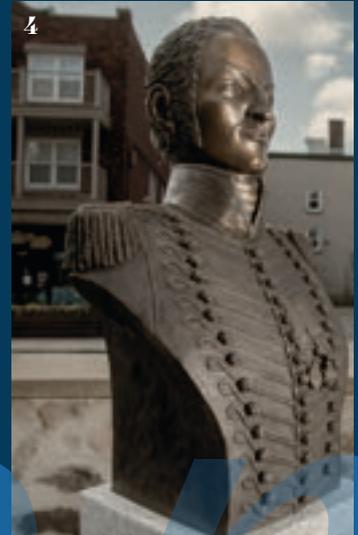
2



3



4



### 3.2.2.2 RECONNAISSANCE, PROTECTION ET CONSERVATION

La reconnaissance, la protection et la conservation sont effectuées, en premier lieu, au moyen de la protection légale et réglementaire de la planification; en second lieu, au moyen de la planification, de la gestion et de l'administration et, en troisième lieu, des réalisations y étant associées.



## Protection légale et réglementaire

### OBJETS PATRIMONIAUX

- Ville, outillage à préciser

### ŒUVRES D'ART ET ART PUBLIC

- Ville, par l'intermédiaire de la Loi sur le patrimoine culturel et de sa Politique culturelle mise à jour récemment

### BIENS DOCUMENTAIRES

- Ville et SHD (politique d'acquisition de documents – services d'archives privées agréées par la BANQ), par l'intermédiaire de la Loi sur les archives et de la Politique de gestion des documents inactifs des organismes publics

### BIENS ARCHÉOLOGIQUES :

- Ville et SHD

## Planification, gestion et administration

### OBJETS PATRIMONIAUX

- Ville, par l'entremise du Service des arts, de la culture et de la bibliothèque

### ŒUVRES D'ART ET ART PUBLIC

- Ville, par l'entremise du Service des arts, de la culture et de la bibliothèque

### BIENS DOCUMENTAIRES

- Ville et SHD (Politique d'aliénation), collection muséale de 900 artefacts provenant de l'ensemble de la MRC de Drummond

### BIENS ARCHÉOLOGIQUES

- Ville, par l'entremise du Service de l'urbanisme



## Réalisations

### OBJETS PATRIMONIAUX

- S.O.

### ŒUVRES D'ART ET ART PUBLIC

- S.O.

### BIENS DOCUMENTAIRES

- S.O.

### BIENS ARCHÉOLOGIQUES

- S.O.

### 3.2.2.3 SENSIBILISATION ET MISE EN VALEUR

La sensibilisation et la mise en valeur sont garanties, en premier lieu, par l'outillage municipal et les partenariats ayant pu se développer et, en second lieu, par les réalisations qui en ont résultées.

## Outillage municipal et partenariat

#### OBJETS PATRIMONIAUX

- Développement d'outils promotionnels pour faire connaître les richesses patrimoniales

#### ŒUVRES D'ART ET ART PUBLIC

- Développement d'outils promotionnels pour faire connaître les richesses patrimoniales, tel qu'un projet de musée à ciel ouvert (en cours d'élaboration) ou encore un circuit d'œuvres d'art public, projeté au moyen d'un microsite Web; à cela s'ajoute un projet d'artothèque en phase de gestation

#### BIENS DOCUMENTAIRES

- Soutien accru souhaité de la part de la Ville envers la Société d'histoire de Drummond et le Service du greffe afin d'accentuer leurs activités d'acquisition, de traitement et de mise en valeur du patrimoine documentaire

#### BIENS ARCHÉOLOGIQUES

- Ville et SHD (artéfacts provenant de la Poudrière de Drummondville)

## Réalisations

#### OBJETS PATRIMONIAUX

- Expositions, publications et autres de la SHD mettant en valeur le patrimoine documentaire et bâti

#### ŒUVRES D'ART ET ART PUBLIC

- Structure extérieure de diffusion dans le parc Woodyatt

#### BIENS DOCUMENTAIRES

- Expositions, publications et autres initiées par la SHD et mettant en valeur le patrimoine documentaire et bâti

#### BIENS ARCHÉOLOGIQUES

- Expositions, publications et autres initiées par la SHD et mettant en valeur le patrimoine documentaire et bâti

2



1

Boîte d'artefacts de la Société d'histoire de Drummond, Drummondville, 2015.  
RVB Brouillard (page 32)

2

Cinéma en plein air, parc Woodyatt

D

M

V

### 3.2.3 LES INTERVENTIONS EN PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Les interventions réalisées en patrimoine immatériel portent respectivement sur les connaissances, les savoir-faire, les traditions et le folklore, de même que sur la toponymie. Elles sont ici répertoriées selon les catégories d'intervention énumérées ci-après. Lorsqu'utiles, les sources sont indiquées entre parenthèses.

#### 3.2.3.1 CONNAISSANCE

La connaissance s'appuie sur les inventaires de même que sur les évaluations patrimoniales effectuées ou en voie de l'être.





Costumier de l'ensemble folklorique Mackinaw

## Inventaires

### CONNAISSANCES

- Famille McDougall (fonds Notman disponible au Musée Mc Cord)
- Fonds d'archives de la SHD
- Société de généalogie de Drummondville

### SAVOIR-FAIRE

- Répertoire des artisans réalisé par la MRC de Drummond et disponible en ligne (<http://www.patrimoinedrummond.ca/recherche/ressources>). Ce répertoire couvre l'ensemble du Québec, ce qui inclut la MRC de Drummond de même que la Ville de Drummondville et fait l'objet d'une veille afin d'être tenu à jour
- Documentation variée détenue par le Village québécois d'antan

### TRADITIONS / FOLKLORE

- Martin, Micheline, Le divertissement et l'épanouissement du folklore à Drummondville de 1930 à 1984, 1984, 104 pages
- Le Costumier de Mackinaw

### TOPONYMIE

- Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique, créée en 2016, et où siège des représentants du Service de l'urbanisme
- SHD (données documentaires sur la dénomination de la « Ville de la soie »)

## Évaluation patrimoniale

### CONNAISSANCES

- À poursuivre

### SAVOIR-FAIRE

- À poursuivre

### TRADITIONS / FOLKLORE

- À poursuivre

### TOPONYMIE

- À poursuivre

### 3.2.3.2 RECONNAISSANCE, PROTECTION ET CONSERVATION

La reconnaissance, la protection et la conservation comportent, en premier lieu, la protection légale et réglementaire; en second lieu, la planification, la gestion et l'administration et, en troisième lieu, les réalisations.

## Protection légale et réglementaire

#### CONNAISSANCES

- À déterminer

#### SAVOIR-FAIRE

- À déterminer

#### TRADITIONS / FOLKLORE

- À déterminer

#### TOPONYMIE

- Mise sur pied, en 2016, de la Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique

## Planification, gestion et administration

#### CONNAISSANCES

- Ville, par l'entremise du Service des arts, de la culture et de la bibliothèque

#### SAVOIR-FAIRE

- Ville, par l'entremise du Service des arts, de la culture et de la bibliothèque

#### TRADITIONS / FOLKLORE

- Ville, par l'entremise du Service des arts, de la culture et de la bibliothèque

#### TOPONYMIE

- Mise sur pied, en 2016, de la Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique

## Réalisations

#### CONNAISSANCES

- S.O.

#### SAVOIR-FAIRE

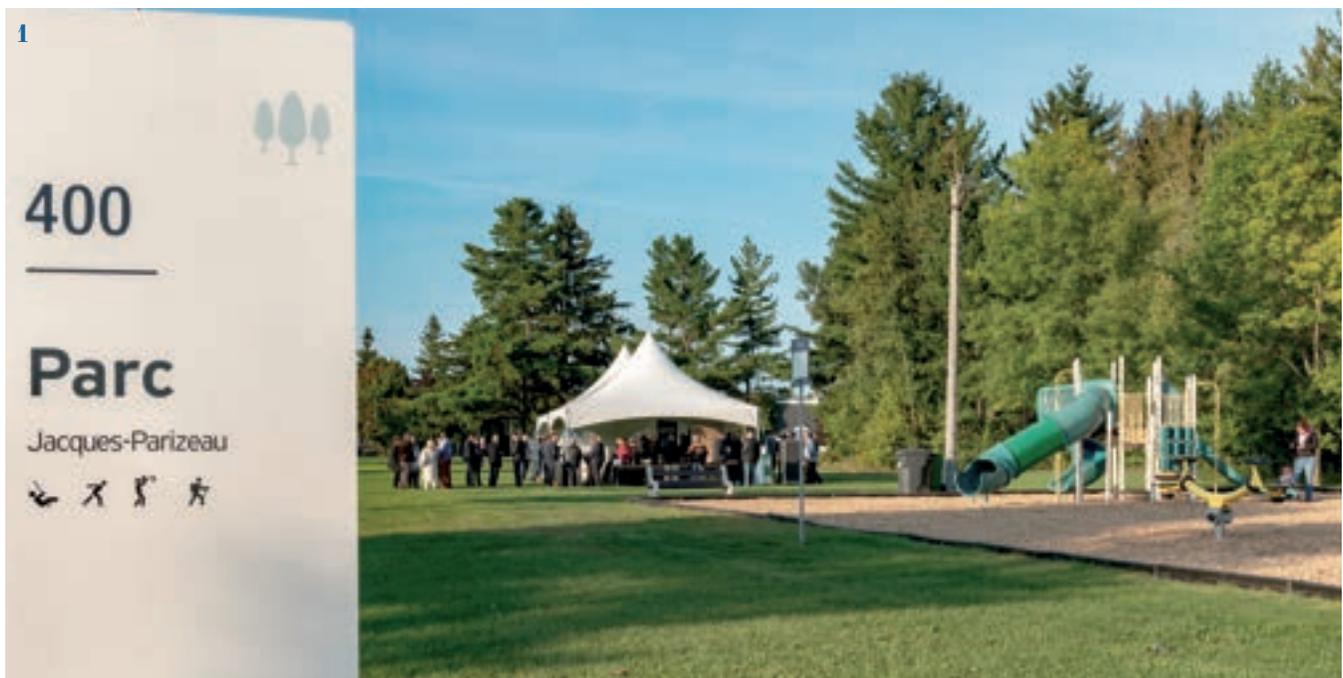
- S.O.

#### TRADITIONS / FOLKLORE

- S.O.

#### TOPONYMIE

- Depuis sa création en 2016, la Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique a formulé une dizaine de recommandations au conseil municipal





1

Inauguration du parc  
Jacques-Parizeau (page 36)

2

Troupe de danseurs de l'ensemble  
Mackinaw lors du défilé du Festival  
mondial de folklore, 1986

### 3.2.3.3 SENSIBILISATION ET MISE EN VALEUR

La sensibilisation et la mise en valeur  
comportent, en premier lieu, l'outillage  
municipal et les partenariats et, en second  
lieu, les réalisations.

## Outillage municipal et partenariat

### CONNAISSANCES

- Société d'histoire de Drummond et Centre régional d'archives
- Société de généalogie de Drummondville
- Musée national de la photographie
- Mondial des cultures envers lequel existe une sensibilisation municipale quant à la préservation des archives, l'organisme ayant cessé ses activités
- MRC de Drummond, qui détient un répertoire des artisans
- Village québécois d'antan

### SAVOIR-FAIRE

- La Ville de Drummondville, la MRC de Drummond de même que le Village québécois d'antan disposent d'outils de sensibilisation qu'il conviendrait d'utiliser en partenariat

### TRADITIONS / FOLKLORE

- Mackinaw, dont les activités portent sur la danse, la musique et le conte traditionnel
- Mondial des cultures
- Village québécois d'antan

### TOPONYMIE

- Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique

# Réalisations

## CONNAISSANCES

- Parcours Souvenance développé pour faire connaître l'histoire de Drummondville, sa vie sociale, ses lieux mythiques et ses espaces verts au moyen de 31 panneaux d'interprétation et vidéos thématiques
- Vidéos thématiques, au nombre de 16, pour découvrir les événements, les personnages, les lieux et les bâtiments significatifs au moyen d'images et de récits historiques
- Guide urbain au centre-ville se traduisant par un service estival d'accompagnement des citoyens et des visiteurs
- Espace Frederick-George-Heriot, un lieu public localisé à proximité du parc Woodyatt et valorisant l'art, l'histoire et la musique

## SAVOIR-FAIRE

- Mondial des cultures
- Village québécois d'antan

## TRADITIONS / FOLKLORE

- Espace Frederick-George-Heriot
- Mondial des cultures
- Village québécois d'antan

## TOPONYMIE

- Dénomination des rues, selon les requêtes



Métier traditionnel,  
Village québécois d'antan

# Diagnostic du patrimoine culturel drummondvillois

# 04

Au terme du présent État de la situation qui aura permis de connaître ce qui est fait, connu et disponible, le portrait du patrimoine culturel drummondvillois se dessine, à grands traits. Ainsi devient-il possible d'établir des constats de même que des enjeux pour les des patrimoines immobilier, mobilier et immatériel.

Un ensemble musical  
drummondvillois, année inconnue,  
endroit inconnu



## 4.1 CONSTATS

Le tableau 1 « Synthèse des constats sur le patrimoine culturel drummondvillois » permet de voir, d'un seul coup d'œil, là où est rendue Drummondville en matière de gestion de son patrimoine culturel.

De tous les patrimoines recensés, le patrimoine immobilier bâti ressort comme celui étant le plus documenté. À l'inverse, le patrimoine immatériel demeure méconnu, parce qu'encore très peu documenté. Entre ces deux patrimoines loge le patrimoine mobilier, pour lequel des actions ont été consenties et d'autres sont attendues sitôt rendu disponible un outillage essentiel, tel que des logiciels d'inventaire.

# SYNTHÈSE DES CONSTATS SUR LE PATRIMOINE CULTUREL DRUMMONDVILLOIS



DÉVELOPPÉ



MOYENNEMENT  
DÉVELOPPÉ



PEU DÉVELOPPÉ

CATÉGORIES D'INTERVENTION	SECTEURS DE PATRIMOINE		IMMOBILIER			MOBILIER			IMMATÉRIEL		
	BÂTI	PAYSAGE	SITES ARCHÉOLOGIQUES	OBJETS PATRIMONIAUX	OEUVRES D'ART ET ART PUBLIC	BIENS DOCUMENTAIRES	BIENS ARCHÉOLOGIQUES	CONNAISSANCES	SAVOIR-FAIRE	TRADITIONS/FOLKLORE	TOPONYMIE
CONNAISSANCE	Couverture territoriale à compléter (noyaux villageois/ milieux de vie)	Éléments significatifs (PU Drummondville et SADR MRC de Drummond)	Sites inventoriés Sites à investiguer	SHD (inventaire à jour), Ville et MCCQ	Ville (inventaire en cours)	SHD (inventaire à jour) et Ville (Service du greffe)	SHD (inventaire à jour)	SHD (archives) et Société de généalogie	Répertoire des artisans de la MRC. Mémoires anciens à inventorier. Documentation VOA	Micheline Martin, 1984 et Mackinaw ?	Selon les besoins de la Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique et SHD (Vile de la soie)
	À compléter (noyaux villageois)	Ville et MRC (à déterminer)	Sites à évaluer (Ville et MRC)	Ville (à amorcer)	Ville (à amorcer)	SHD	SHD	À poursuivre	À poursuivre	À poursuivre	À poursuivre
RECONNAISSANCE PROTECTION ET CONSERVATION	Classement, citation, PU, PIA et démolition	PU et PIA	À préciser (Ville et MRC)	Ville (à déterminer)	Ville (à déterminer)	Ville, SHD et Centre régional d'archives (à déterminer)	Ville et SHD (à déterminer)	À déterminer	À déterminer	À déterminer	Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique
	Ville (Service de l'urbanisme)	Ville (projets en planification) et MRC (sites d'intérêt)	Ville (projets en planification) et MRC (sites d'intérêt)	Ville (Service des arts, de la culture et de la bibliothèque)	Ville (Service des arts, de la culture et de la bibliothèque)	SHD	Ville (Service de l'urbanisme)	Ville (Service des arts, de la culture et de la bibliothèque)	Ville (Service des arts, de la culture et de la bibliothèque)	Ville (Service des arts, de la culture et de la bibliothèque)	2016: création de la Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique
SENSIBILISATION ET MISE EN VALEUR	RUI Saint-Joseph, conversions de bâtiments, terrains à requalifier	Ville (Boisé de l'usine Marconi et Promenade riveraine) et MRC	Ville (La Poudrière et la Fortissimo) et MRC (guide)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Recommandations de la Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique
	Ville, MRC et SDÉD	Ville et MRC	Ville et MRC	Ville et SHD (outils promotionnels)	Ville (musée à ciel ouvert et circuit d'oeuvres d'art)	SHD et Centre régional d'archives	SHD et Centre régional d'archives	SHD, SGD, Musée national de la photographie, Mondial des cultures, MRC et VOA	Ville, MRC et VOA	Mackinaw, Mondial des cultures et VOA	Commission de la toponymie et de la reconnaissance civique
	Panneaux d'interprétation, guides et visites guidées du centre-ville	Panneaux d'interprétation, affichage, parcs et promenade riveraine	La Poudrière (panneaux d'interprétation)	SHD (expositions, publications et autres)	Structure extérieure de diffusion dans le parc Woodyatt	SHD (expositions, publications et autres)	SHD (expositions, publications et autres)	Parcours «Souvernance», vidéos, guide urbain, Espace FGH	Mondial des Cultures et VOA	Espace FGH, Mondial des cultures et VOA	Dénomination des rues (selon requêtes)



## PATRIMOINE IMMOBILIER

En matière de patrimoine immobilier, c'est le patrimoine bâti qui est le mieux connu, reconnu et mis en valeur, notamment au centre-ville, mais aussi en divers autres secteurs assujettis à des mesures de protection légales ou réglementaires.

Pour sa part, le paysage demeure encore méconnu malgré un engouement croissant envers sa prise en compte dans les opérations de planification urbaine. Un inventaire de sites significatifs ou encore de percées visuelles exceptionnelles est certes souhaité, mais non encore entièrement réalisé. Diverses initiatives telle que la promenade Rivia, le long de la rivière Saint-François, sont toutefois à mentionner à ce chapitre.

Enfin, les sites et biens archéologiques sont à toutes fins utiles très peu documentés, sauf exception. Bien que des initiatives en ce sens soient initiées (les vestiges de la Poudrière, par exemple) ou, à tout le moins, souhaitées en ce qui a trait à certains sites industriels significatifs, le travail de connaissance demeure tout de même à amorcer.

## PATRIMOINE MOBILIER

En matière de patrimoine mobilier, le niveau de la connaissance est bien amorcé et, déjà, des inventaires partiels sont à jour ou en voie d'être terminés. Cela étant et conséquemment, l'évaluation patrimoniale reste à faire, et ce, aussi bien en matière d'objets patrimoniaux que d'œuvres d'art et d'art public, de biens documentaires ou encore de biens archéologiques.

Ceci étant dit, en matière de reconnaissance, de protection et de conservation, les biens documentaires sous la responsabilité de la Société d'histoire de Drummond font l'objet d'une planification, d'une gestion et d'une administration qui peut être qualifiée de développée. Pour leur part, les œuvres d'art et d'art public sous la responsabilité du Service des arts, de la culture et de la bibliothèque bénéficient, à l'heure actuelle, d'un effort soutenu quant à leur planification, leur gestion et leur administration.

C'est en matière de sensibilisation et de mise en valeur que les efforts ont été principalement consentis au cours des dernières années. Il en a résulté un outillage municipal et différents partenariats qu'il conviendrait cependant de développer davantage. La Société d'histoire de Drummond a été particulièrement active pour réaliser diverses expositions, des publications et des panneaux d'interprétation contribuant à la mise en valeur d'éléments patrimoniaux significatifs, notamment au centre-ville.



**1**  
Promenade Rivia (page 42)

**2**  
Œuvre d'art, hôtel de ville  
(page 42)

**3**  
Inauguration du parc  
Jacques-Parizeau



## PATRIMOINE IMMATÉRIEL

En matière de patrimoine immatériel et outre les connaissances acquises par la MRC de Drummond en matière, par exemple, de répertoire des artisans et des métiers anciens, la présence sur le territoire municipal du Village québécois d'antan (VQA) constitue une opportunité unique pour à la fois connaître, reconnaître, protéger et conserver tout autant que de sensibiliser et mettre en valeur ce patrimoine encore méconnu.

Pour sa part, le Comité de la toponymie et de la reconnaissance civique, parfois de concert avec la Société d'histoire de Drummond, contribue depuis 2016 au développement des connaissances en matière de toponymie. Il en résulte une reconnaissance croissante et une mise en valeur de plus en plus visible de ce pan du patrimoine.

## 4.2 ENJEUX ET DÉFIS

Divers enjeux peuvent être identifiés pour les patrimoines immobilier, mobilier et immatériel. Ces enjeux transcendent les secteurs de patrimoine pour s'adresser davantage aux catégories d'intervention convenues tel que présentées ci-après.

# Connaissance

## ENJEU

### METTRE À NIVEAU LES CONNAISSANCES DES DIFFÉRENTS PATRIMOINES

Considérant les écarts, au niveau de la connaissance, entre les différents patrimoines de même qu'entre les différents secteurs au sein d'un même type de patrimoine, il convient de déployer les efforts nécessaires pour disposer, à terme, d'une connaissance à peu près équivalente d'un patrimoine à l'autre. Cela représente toutefois des défis qu'il convient d'identifier.

#### DÉFIS À RELEVER

- Identifier et mettre en place les ressources professionnelles municipales, externes ou en partenariat destinées à devenir les références pour chacun des secteurs de patrimoine recensés, et ce, afin de disposer, à terme, d'un bilan exhaustif des connaissances.
- Identifier les moyens requis pour compléter les éléments de connaissance, aussi bien en matière de secteurs de patrimoine qu'en matière de territoires significatifs.
- Disposer d'une couverture territoriale minimale pour tous les secteurs de patrimoine recensés de manière à pouvoir singulariser les territoires significatifs et les comparer entre eux.
- Statuer sur l'intérêt d'amorcer une réflexion et une stratégie d'intervention pour les secteurs de patrimoine sous-documentés ou absents en termes de connaissance.

# Reconnaissance, protection et conservation

## ENJEU

### POURSUIVRE LES ACTIONS DÉJÀ CONSENTIES EN LES FAISANT CONNAÎTRE

Considérant l'existence d'outils de protection légale et réglementaire de même que d'outils de planification et de gestion et leur utilisation lors de réalisations, il convient, dans un premier temps, de bâtir sur ces acquis en les faisant connaître. Dans un second temps, il conviendrait d'assurer l'adéquation des moyens (protection légale et réglementaire, planification, gestion et administration) et des besoins et lacunes identifiés dans l'un et l'autre patrimoine.

#### DÉFIS À RELEVER

- S'assurer, en matière de reconnaissance, de protection et de conservation, que la protection légale et réglementaire est adéquate (PIIA et citations), que les outils de planification, de gestion et d'administration sont suffisants et pertinents pour continuer de procéder à des réalisations significatives.
- S'assurer d'intégrer des éléments de l'un ou l'autre des patrimoines recensés dans les projets de développement publics et privés d'envergure.

# Sensibilisation et mise en valeur

## ENJEU

### FAIRE CONNAÎTRE LES INTERVENTIONS EN PATRIMOINE AU GRAND PUBLIC AFIN DE CONSOLIDER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE CITOYENNE

Considérant les interventions déjà consenties et celles envisagées, il importe de continuer à susciter un intérêt actuel et constant envers les patrimoines perçus et à percevoir, et ce, puisqu'ils sont révélateurs du dynamisme de l'histoire collective drummondilloise.

#### DÉFIS À RELEVER

- Maintien à jour de l'outillage municipal requis de manière à faire état de réalisations au bénéfice du grand public, citoyens et visiteurs.
- Développer des partenariats constructifs pour accélérer le volet réalisations.

# 05

## VERS UN ÉNONCÉ DE POLITIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL DRUMMONDVILLOIS

---

L'état de la situation a permis d'établir un portrait clair et actualisé du patrimoine drummondvillois et, surtout, de disposer d'un bilan des actions consenties et de celles à consentir.

## 5.1 PRINCIPES DIRECTEURS

Trois principes directeurs sont appelés à guider les actions en patrimoine culturel. Ces principes visent l'intégration du patrimoine culturel au développement durable, l'implication citoyenne et le nécessaire partenariat que sa mise en valeur suggère. Ce sont donc :

- LE PATRIMOINE CULTUREL, EN S'APPUYANT SUR UNE HISTOIRE COLLECTIVE AUX EMPREINTES DIVERSIFIÉES, EST UN ÉLÉMENT SIGNIFICATIF DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ.
- LE CITOYEN EST AU CŒUR DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL ET SON IMPLICATION EN EST LE FACTEUR CLÉ.
- LE PLEIN POTENTIEL DU PATRIMOINE CULTUREL NE PEUT ÊTRE ATTEINT QU'AU MOYEN DE PARTENARIATS NOVATEURS.

## 5.2 AXES D'INTERVENTION

Développés à partir des principes directeurs énoncés plus tôt, les trois axes d'intervention suivants constituent autant de balises qui encadreront les actions et interventions souhaitées et leur priorisation pour l'avenir.

Pour chacun des trois grands patrimoines que sont l'immobilier, le mobilier et l'immatériel et qui se ventilent en 11 secteurs patrimoniaux tels qu'identifiés au tableau 1 «Synthèse des constats sur le patrimoine culturel drummondvillois», les trois axes d'intervention retenus sont :

- INTÉGRER LE PLUS DE SECTEURS PATRIMONIAUX POSSIBLE LORS D'OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT IMPLIQUANT LA VILLE OU LORSQUE DES EXIGENCES DE DÉVELOPPEMENT SONT ÉDICTÉES
- SUSCITER L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LA DÉFINITION CONSTANTE DE L'UNICITÉ DRUMMONDVILLOISE
- SOUTENIR LES ORGANISMES ŒUVRANT EN PATRIMOINE CULTUREL ET RECHERCHER, EN COLLÉGIALITÉ, DE NOUVEAUX PARTENARIATS

---

## CONCLUSION

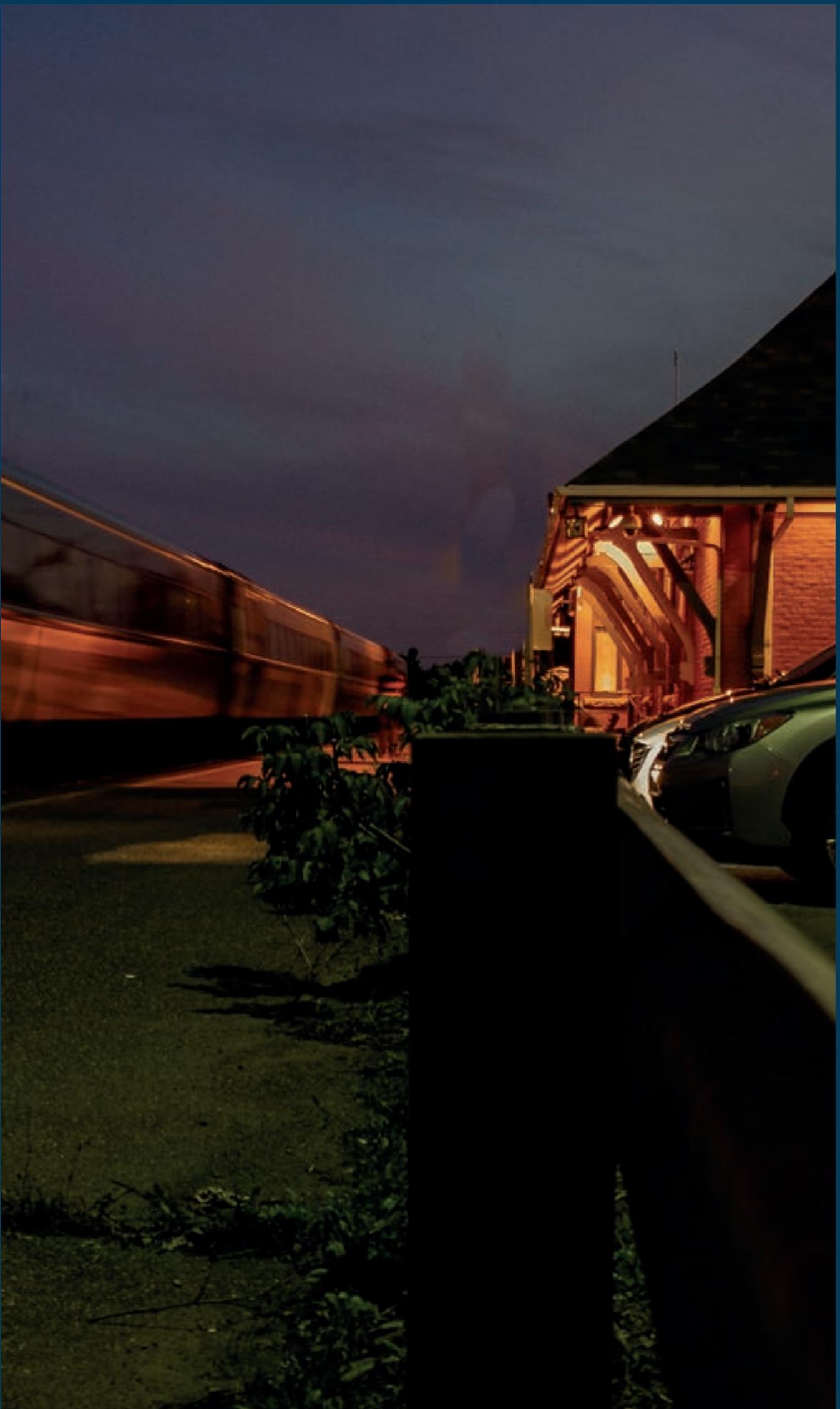
---

Si beaucoup a été fait, beaucoup reste encore à faire. C'est du moins ce que laisse entrevoir le tableau synthèse des constats sur le patrimoine culturel drummondvillois. Quelques nuances s'imposent toutefois. Ainsi, au titre des mesures de protection légale et réglementaire, Drummondville dispose d'un outillage de base adéquat. À cela s'ajoutent des ressources professionnelles compétentes qui assurent une gestion adéquate des dossiers, ces derniers se renouvelant constamment.

Cependant, il importe d'uniformiser la connaissance, la reconnaissance, la protection et la conservation, de même que la sensibilisation et la mise en valeur, aussi bien dans les différents patrimoines recensés ou à recenser que dans les différents territoires composant la Ville de Drummondville. Dans ce dernier cas, les milieux de vie identifiés au Plan d'urbanisme pourraient aisément servir de territoires d'appartenance de base dans les différentes catégories d'intervention précédemment évoquées.

En ce qui concerne les secteurs de patrimoine, on s'aperçoit que la Loi sur la patrimoine culturel (LPC), en incluant le patrimoine immatériel, ouvre un champ d'expertise nouveau au niveau municipal. La Ville de Drummondville a, à ce sujet, un avantage indéniable du fait d'un partenariat soutenu avec la MRC de Drummond, qui s'est dotée de moyens significatifs en matière patrimoniale. La Ville bénéficie également de la présence sur son territoire du Village québécois d'antan (VQA) qui dispose également de connaissances et des outils nécessaires pour mettre en valeur différents patrimoines que l'organisme présente dans son village reconstitué.

L'intention derrière le présent état de la situation était de cibler là où les actions devront être priorisées de manière à mettre à contribution les patrimoines présents en territoire drummondvillois, et ce, dans toutes les strates du développement durable de la collectivité. En ce sens, la participation citoyenne est aussi au cœur de la démarche visant à disposer, à terme, d'une politique du patrimoine culturel puisque c'est bien de l'identité citoyenne et de son sentiment d'appartenance dont il est ici question.



Gare Via Rail et du CN



**DRUMMONDville**  
Capitale du développement

